

Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
École des hautes études en sciences sociales

ÉTUDIER À L'EHESS 2018-2019



54, boulevard Raspail – 75006 Paris
Tél. : 01 49 54 25 25 – www.ehess.fr

Ce livret a été conçu par l'équipe de la DEVE.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Héritière de la « sixième section » (sciences économiques et sociales) de l'École pratique des hautes études (EPHE), l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) a été fondée en 1975. Depuis plus de quarante ans, l'École est une institution d'enseignement et de recherche placée au cœur de la production et de la transmission des savoirs rassemblés dans la catégorie des sciences humaines et sociales. Y ont enseigné et s'y sont formées des cohortes de chercheurs désormais établis dans le monde entier, fidèles à l'unité des sciences sociales et à la pratique de l'interdisciplinarité défendues par les fondateurs de l'École, historiens, anthropologues, sociologues mais aussi linguistes, économistes, critiques littéraires, etc.

L'École est un espace où se rencontrent enseignants-chercheurs de l'EHESS, chercheurs des grands organismes de recherche (CNRS, INED, INSERM) et étudiants pour mettre en commun des connaissances et partager des expériences de recherche. L'enseignement et la recherche y sont étroitement associés grâce au séminaire, format pédagogique qui permet de former les étudiants par une immersion totale dans la recherche en train de se faire. Parallèlement, des séminaires méthodologiques et un accompagnement personnalisé complètent le dispositif et assurent aux étudiants de master une formation de base à même de leur ouvrir des perspectives professionnelles dépassant le seul horizon du monde de la recherche.

L'École des hautes études en sciences sociales est l'une des institutions universitaires les plus ouvertes sur le monde. Son réseau de relations internationales forgé par des décennies d'échanges scientifiques avec toutes les parties du monde lui permet d'accueillir enseignants, chercheurs et étudiants venus de toutes les parties du monde. Les terrains d'études que s'y donnent ses chercheurs intéressent tous les continents. Ici réside sans doute l'une de ses principales forces dans une époque qui se veut globale. L'École a anticipé

cette évolution depuis longtemps. Elle est ainsi devenue au fil des années une référence internationale.

Institution de recherche et d'enseignement, l'EHESS organise de très nombreux colloques et conférences tout au long de l'année académique. Dotée d'un très actif service audiovisuel comme d'une maison d'édition au très prestigieux catalogue, l'École étend son influence dans l'espace public où elle bénéficie d'une réputation solide que lui apportent des chercheurs souvent sollicités par média, associations, entreprises. Elle joue ainsi un rôle important dans l'animation du débat public qu'elle éclaire par des savoirs critiques qui la distinguent de la traditionnelle fonction d'expertise à laquelle sont souvent assignées les sciences sociales.

Recherche interdisciplinaire, formation personnalisée, internationalisation et engagement dans l'espace public, telles sont les quatre grandes règles que s'est donnée l'École des hautes études en sciences sociales, fidèle à l'esprit de ses fondateurs mais en constant renouvellement.

*Christophe Prochasson
Président de l'EHESS*

PRÉSENTATION DE L'EHESS

L'École des hautes études en sciences sociales occupe une place singulière dans le paysage français de la recherche. Elle forme des docteurs dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales (histoire, anthropologie, sociologie, économie, géographie, linguistique, psychologie et sciences du langage, démographie, sciences de la cognition, science politique, philosophie et mathématiques), mais elle n'est pas une université. En 1984, elle a été constituée en « grand établissement » avec, entre autres, le Collège de France, l'Institut d'études politiques de Paris et le Conservatoire national des arts et métiers. Puis en 1985, un décret a fixé son statut particulier (missions et structures, organisation, etc.). Elle délivre le master, le doctorat, le diplôme de l'EHESS et l'habilitation à diriger des recherches.

L'EHESS entretient des liens étroits avec un grand nombre d'universités françaises ainsi qu'avec les institutions de recherche opérant dans ses champs disciplinaires : le Centre national de la recherche scientifique, la Maison des sciences de l'homme, les Écoles normales supérieures, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Institut national de la statistique et des études économiques, le Conservatoire national des arts et métiers, etc.

INSTANCES STATUTAIRES

L'EHESS est dirigée par un président assisté d'un Bureau. Trois instances statutaires fonctionnent auprès du président :

- **L'Assemblée des enseignants** regroupe les directeurs d'études et les maîtres de conférences. Elle contribue à la définition des orientations scientifiques de l'établissement. Elle procède, par élection, au recrutement des enseignants-chercheurs de l'École. Elle élit le

président, pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois, et valide la composition du Bureau proposée par le président. L'une des membres du Bureau, vice-présidente, est en charge de la Direction des enseignements et de la vie étudiante.

▪ **Le conseil d'administration** est composé de 40 membres. Il définit les règles générales du fonctionnement de l'École. Il délibère du contrat d'établissement (contrat quinquennal de développement entre l'École et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation), approuve les programmes scientifiques, vote le budget et arrête le compte financier. Il désigne les commissions spécialisées (commissions du budget, des personnels, etc.)

→ Représentants étudiants élus :

- dans un diplôme national : Bastien Barouh [✉ bastien.barouh@ehess.fr](mailto:bastien.barouh@ehess.fr) ; Fanny Hugues [✉ fanny.hugues@ehess.fr](mailto:fanny.hugues@ehess.fr) ; Thibaud Morin [✉ thibaud.morin@ehess.fr](mailto:thibaud.morin@ehess.fr) ; Mélanie Sargeac [✉ melanie.sargeac@ehess.fr](mailto:melanie.sargeac@ehess.fr) ;
- en diplôme de l'EHESS : Sabrina Ahrens [✉ sabrina.ahrens@ehess.fr](mailto:sabrina.ahrens@ehess.fr).

▪ **Le conseil scientifique** est composé de 27 membres. Il propose et évalue les programmes de recherche et délibère des questions scientifiques qui lui sont soumises. Le conseil scientifique adopte le budget de la recherche. Par ailleurs, il exerce, en désignant la commission de la scolarité, ses responsabilités en matière d'enseignement et décide, notamment, des habilitations à diriger des recherches. Cette commission délibère en outre sur toute question dont elle est saisie par le président de l'École, l'assemblée des enseignants ou le conseil d'administration auxquels elle transmet ses propositions.

→ Représentant étudiant élu : Raphaël Julliard [✉ raphael.julliard@ehess.fr](mailto:raphael.julliard@ehess.fr).

NB : Au conseil d'administration et au conseil scientifique siègent des représentants élus de toutes les catégories de personnels travaillant à l'École ainsi que des étudiants.

..... **LA RECHERCHE**

L'articulation de la recherche et de l'enseignement à l'EHESS s'organise autour des domaines suivants : anthropologie historique ;

anthropologie sociale, ethnographie et ethnologie; archéologie; droit et société; économie; géographie; histoire; linguistique, sémantique; méthodes et techniques des sciences sociales; philosophie et épistémologie; psychologie et sciences cognitives; signes, formes, représentations; sociologie.

L'essentiel des forces scientifiques de l'EHESS est engagé dans des Unités mixtes de recherche (UMR) communes avec le CNRS et d'autres établissements. Elles sont implantées en Île-de-France, à Marseille, à Toulouse et à Lyon.

La Direction du développement de la recherche de l'EHESS offre aux centres et à ses partenaires, un soutien à la préparation des candidatures aux appels d'offres et les accompagne. L'EHESS s'attache à diversifier ses sources de financement contractuel au plan national (Mairie de Paris, Conseil régional, Agence nationale de la recherche, ministères...) ou international (Commission européenne, organismes internationaux...) en préservant ses objectifs et ses exigences en matière de recherche et d'originalité des formations.

CENTRES APPARTENANT À DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

- Aix-Marseille sciences économiques (AMSE), à Marseille
- Anthropologie et histoire des mondes antiques (AnHiMA)
- Centre Alexandre-Koyré (CAK)
- Centre Asie du Sud-Est (CASE)
- Centre d'analyse et de mathématiques sociales (CAMS)
- Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud (CEIAS)
- Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen (CERCEC)
- Centre d'études en sciences sociales du religieux (CéSor)
- Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron (CESPRA)

- Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (CETOBaC)
- Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie (CREDO), à Marseille
- Centre de recherche médecine, science, santé et société (CERMES3)
- Centre de recherches historiques (CRH)

Le CRH comprend: Anthropologie historique du long Moyen Âge (AHLoma), Atelier François Simiand, Centre d'études juives (CEJ), Études sociales et politiques des populations, de la protection sociale et de la santé (ESOPP), Équipe de recherches pour l'histoire du monde rural (ERHIMOR), Groupe d'archéologie médiévale (GAM), Groupe d'études ibériques (GEI), Groupe d'études sur les historiographies modernes (GEHM), Groupe de géographie et d'histoire des territoires, de l'environnement, des ressources et des sociétés (GGH-TerRes), Groupe sur l'histoire du genre (GHG), Groupe d'histoire économique (GrHEco), Groupe de recherche sur l'histoire de l'environnement (GRHEn), Groupe de recherches en histoire sociale du politique (RHiSoP), Groupe de recherches interdisciplinaires sur l'histoire du littéraire (GRIHL), Histoire et historiographie de la Shoah (HHS), Laboratoire de démographie et d'histoire sociale (LaDéHiS), Pratiques, travail, organisation (PRATO), Structures et dynamiques des formes (SDYF)
- Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale (CRLAO)
- Centre de recherches sur les arts et le langage (CRAL)

Le CRAL accueille le Centre d'histoire et de théorie des arts (CEHTA)
- Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne (CESSP-CSE)
- Centre Georg-Simmel de recherches franco-allemandes en sciences sociales
- Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED)

- Centre Maurice-Halbwachs (CMH)
- Centre Norbert-Elias (CNE), à Marseille
- Chine, Corée, Japon (CCJ)
Le CCJ comprend: Centre de recherche sur la Corée (CRC), Centre de recherche sur le Japon (CRJ), Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (CECMC)
- Géographie cités
Épistémologie et histoire de la géographie (EHGO)
- Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (CIHAM), à Lyon
- Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux – Sciences sociales, politique, santé (IRIS)
- Institut des mondes africains (IMAF)
- Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC)
L'IIAC réunit: Laboratoire d'anthropologie critique interdisciplinaire (LACI), Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC), Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales (LAIOS)
- Institut Jean-Nicod (IJN)
- Institut Marcel-Mauss (IMM)
L'IMM réunit: Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS), Centre d'études des normes juridiques (CENJ), Linguistique, anthropologie, sociolinguistique (LIAS), Laboratoire interdisciplinaire d'études sur les réflexivités (LIER)
- Laboratoire d'anthropologie sociale (LAS)
- Laboratoire de sciences cognitives et psycholinguistiques (LSCP)
- Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires (LISST), à Toulouse
Le LISST accueille le Centre d'anthropologie sociale (CAS) à Toulouse

- Mondes américains
 - « Mondes américains » comprend : Centre d'études nord-américaines (CENA), Centre de recherche sur les mondes américains (CERMA), Centre de recherches sur le Brésil colonial et contemporain (CRBC)
- Paris-Jourdan sciences économiques (PSE)
- Toulouse School of Economics (TSE), à Toulouse
- Travaux de recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés (TRACES), à Toulouse

CENTRES HORS UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE

- Groupe de sociologie pragmatique et réflexive (GSPR)
- UMS Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman (IISMM)

UNIVERSITÉ PSL

L'université PSL est une université de recherche de rang mondial née d'une double conviction : seules l'innovation et la création offrent des réponses aux défis lancés par le monde contemporain ; ces réponses naissent, mûrissent et rayonnent à partir de grands centres universitaires. Elle réunit, en plein centre de Paris, 26 établissements d'excellence, 22 000 étudiants, près de 6 000 enseignants-chercheurs, ainsi que 178 laboratoires de recherche et plus de 80 bibliothèques et musées. Alliance inédite des sciences, des arts et des sciences humaines et sociales, PSL donne aux meilleurs talents les moyens de se rencontrer, de s'enrichir et d'inventer l'avenir.

www.univ-psl.fr

CONDORCET

Le Campus Condorcet, dédié aux sciences humaines et sociales, réunit aux portes de Paris onze établissements de forte notoriété internationale unis, de longue date pour certains, par d'étroites relations scientifiques et pédagogiques.

Membre fondateur du Campus dès son origine, l'EHESS y installera, à partir de 2020 dans un bâtiment propre à l'institution, une partie de ses équipes de recherche offrant aux chercheurs, aux enseignants-chercheurs et aux étudiants des conditions de travail exceptionnelles. Dès la rentrée 2019, trois unités de l'EHESS prendront place dans les bâtiments « recherche » partagés avec d'autres établissements. Ce nouveau site de l'EHESS s'appuiera ensuite sur l'ensemble des équipements et services du campus : un grand équipement documentaire (GED) constitué de la réunion de plus de cinquante bibliothèques, fonds documentaires spécialisés et archives scientifiques, un centre de colloques, des bâtiments de logement pour les chercheurs et pour les étudiants, des auditoriums et salles de séminaires, un restaurant universitaire. Ce « campus parc », comprendra également restaurants, cafés, espaces extérieurs, ouverts à tous, favorisant les rencontres entre étudiants, chercheurs, enseignants-chercheurs et riverains.

<https://www.campus-condorcet.fr/Le-campus/Le-projet/Visite-virtuelle>

Regroupant une concentration rare de compétences scientifiques de visibilité européenne et internationale, foyer de coopérations scientifiques d'excellence, le campus Condorcet est destiné à devenir l'un des tout premiers pôles de formation doctorale de sciences humaines et sociales.

<https://www.ehess.fr/fr/sein-campus-condorcet-bâtiment-dédié-lehess>

LA DIRECTION DES ENSEIGNEMENTS ET DE LA VIE ÉTUDIANTE

Vice-présidente chargée de la Direction des enseignements et de la vie étudiante : Céline Béraud

Chargée de mission « Vie étudiante » :

Andrea Benvenuto – ✉ mission.vie-etudiante@ehess.fr

Chargé de mission « Doctorat » :

Marc Bessin – ✉ marc.bessin@ehess.fr

Chargé de mission « Master » :

Emmanuel Saint Fuscien – ✉ emmanuel.saint-fuscien@ehess.fr

✉ 54, bd Raspail – 75006 Paris

La Direction des enseignements et de la vie étudiante de l'EHES (DEVE) est chargée d'assurer :

- la gestion administrative et pédagogique de la scolarité des étudiants (de l'admission à la délivrance du diplôme) ;
- la gestion de l'ensemble des missions et questions liées au doctorat (notamment l'attribution des contrats doctoraux, les soutenances de thèses) ;
- le suivi de l'offre de formation et des enseignements ;
- l'accueil, l'information et l'orientation des étudiants au sein de ses formations ;
- la professionnalisation, le traitement des conventions de stage, des conventions CIFRE ;
- les mobilités internationales des étudiants (programmes Erasmus+, bourses...) ;
- l'accompagnement des étudiants en situation de handicap ;
- la vie étudiante.

La DEVE est dirigée par une directrice d'études, membre du Bureau, vice-présidente, directrice de l'École doctorale, présidente de la Commission de la scolarité. Elle est assistée par une responsable administrative de la DEVE et par les responsables des différents services.

Trois enseignants, chargés de mission, l'appuient dans les domaines suivants : la vie étudiante, le doctorat et le master.

LES SERVICES DE LA DEVE

✉ 54, bd Raspail – 75006 Paris

Direction des enseignements et de la vie étudiante

Responsable: Catherine Redon

✉ Bureau A8_01 – 📧 catherine.redon@ehess.fr ☎ 01 49 54 23 68

Service de l'École doctorale, des écoles doctorales partenaires

Responsable: France Artois-Mbaye

Secrétariat: Natacha George – ✉ Bureau A8_40 – 📧 ecole.doc@ehess.fr ☎ 01 49 54 25 22

Soutenances de thèse: Claudine Raymond – ✉ Bureau A8_34 – 📧 these@ehess.fr

Service de la scolarité

Responsable: Nathalie Volette

Scolarité/inscriptions/stages: Sébastien Blier – Catherine Guarischi – Didier Pénélope – Claire Portier – Rossen Roussev

Bureau A8_37 – 📧 scolarite@ehess.fr ☎ 01 49 54 25 33

Cotutelles: Vanessa Szenwald-Liwicki – ✉ Bureau A8_35 – 📧 cotutelle@ehess.fr

Service des enseignements

Responsable: Valérie Chaufourier, assistée de Mireille Paulin

✉ Bureau A8_39 – 📧 sg12@ehess.fr ☎ 01 49 54 23 17/23 28

Service de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap

Responsable: Marie Coutant

Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h et sur rendez-vous.

✉ Bureau A8_32 – 📧 accueil.handicap@ehess.fr ☎ 01 49 54 25 89

Cellule des affaires financières

Responsable: Michèle Smadja, assistée de Sophie Bily et Sylvie Touraine

✉ Bureau A8_33 – 📧 michele.smadja@ehess.fr ☎ 01 49 54 25 33

Cellule statistique

Responsable: Audrey Gauthier

✉ Bureau A8_40 – 📧 audrey.gauthier@ehess.fr ☎ 01 49 54 23 78

Service de l'information étudiante et des mobilités internationales (SIMI)

Responsable: Valérie Beaudoin

✉ Bureau A9_07 – 📧 simi@ehess.fr ☎ 01 49 54 26 93

QUELQUES CHIFFRES

3 479 inscrits en 2017-2018
Dont 909 nouveaux entrants en master et doctorat
7705 diplômés en 2016-2017
Plus de 1 000 séminaires sur 4 sites

Les masters

17 mentions et 12 spécialités de master
639 inscrits en M1 en 2017-2018
850 inscrits en M2 en 2017-2018
496 diplômés en 2016-2017
35 % des étudiants de master sont étrangers

Les doctorants

4 écoles doctorales
13 formations doctorales dans l'École doctorale de l'EHESS
1 667 inscrits en 2017-2018
175 cotutelles en cours en 2017-2018
160 soutenance pour l'année civile 2017
54 % des doctorants sont étrangers

L'insertion professionnelle

Les diplômés de master et doctorat sont interrogés par questionnaire, les premiers sur leur projet faisant immédiatement suite au master (insertion professionnelle ou poursuite d'études), les seconds sur leur insertion professionnelle 3 ans après la soutenance. Taux de réponse d'environ 50%.

Les diplômés de masters

51% poursuivent en doctorat
35% se tournent vers un projet professionnel (concours, emploi occupé avant/pendant le master, emploi valorisant les compétences acquises pendant le master)
Domaines d'emploi les plus cités : associatif et ONG, recherche, enseignement, culturel et artistique

Les docteurs

88% des docteurs sont en situation d'emploi 3 ans après la soutenance

71% des docteurs en emploi travaillent dans l'enseignement supérieur et la recherche

43% des docteurs en emploi ont un poste permanent dans l'enseignement supérieur et la recherche

MISSION HANDICAP

SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le service handicap est le lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement individualisé et confidentiel des étudiants en situation de handicap ou gravement malades.

Il est l'interface entre l'étudiant et les différents interlocuteurs et partenaires internes et externes de l'EHESS.

Les étudiants souhaitant obtenir une adaptation de leurs études doivent en faire eux-mêmes la demande explicite auprès de la mission. Ils peuvent prendre contact à tout moment de l'année universitaire. Il est fortement conseillé de le faire le plus tôt possible et avant même l'inscription administrative. Aucun aménagement rétroactif ne sera opéré. Afin de réaliser leurs cursus dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec chaque étudiant et complétés par un rendez-vous avec le service de médecine préventive. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque étudiant handicapé au regard des spécificités de son projet de formation ou de recherche, et de préparer un plan d'aide et d'adaptation personnalisé.

Les aménagements décidés, ayant fait l'objet d'un arrêté, puis mis en place pourront être :

- des aménagements de séminaires et d'examens ;
- des aides humaines (preneur de notes, secrétariat d'examen, tuteur pédagogique, interprètes LSF/français, etc.) ;
- des aides techniques (prêt ou mise à disposition d'enregistreurs MP3, de boucles magnétiques, de logiciels spécialisés, vidéo-agrandisseur, etc.) ;
- des aménagements de cursus (dérogations, étalement des cursus).

Et aussi :

- un soutien au montage de dossiers (logement, transport, allocation);
- un soutien aux démarches d'inscription (recherche de tuteur, constitution des dossiers).

Pour toute demande ou simple information, s'adresser au service d'accompagnement des étudiants en situation de handicap, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sur RDV. Responsable: Marie Coutant. ✉ Bureau A8_32 – 54, bd Raspail – 75006 Paris 📧 accueil.handicap@ehess.fr ☎ 01 49 54 25 89. www.ehess.fr/fr/mission-handicap/

Contacts utiles

- Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS)

<http://www.siumpps.parisdescartes.fr>

<http://vie-etudiante.univ-amu.fr/medecine-preventive-siumpps>

Pour bénéficier de propositions médicales d'aménagement des études, le SIUMPPS dispose de médecins désignés.

- CROUS

Les CROUS disposent de logements adaptés, d'aides sociales spécifiques aux étudiants en situation de handicap : www.crous-paris.fr/aides-sociales/mission-crous-handicap/

Les étudiants concernés doivent effectuer deux démarches : d'une part constituer leur « Dossier social étudiant » sur le site internet du CROUS de leur lieu actuel d'études et d'autre part prendre contact (de préférence entre janvier et avril) avec :

Assistant social du CROUS de Paris, chargé de ce dispositif d'accueil et de la question du transport 📧 mission.handicap@crous-paris.fr ☎ 01 40 51 35 5 .

L'admission en résidence sera prononcée après avis d'une commission spécialisée.

- Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)

La MDPH exerce une mission d'accueil, d'information, d'attribution des droits et des prestations. Contactez celle du département de résidence.

- Handi U

Site internet du ministère de l'Enseignement supérieur consacré aux élèves et étudiants en situation de handicap www.handi-u.fr/

- ONISEP

Beaucoup d'information aussi sur www.onisep.fr/

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

L'année universitaire débute le 1^{er} octobre et s'achève le 30 septembre de l'année suivante.

(Vote du Conseil d'administration du 14 octobre 2011)

La campagne d'inscription et de réinscription administrative se déroule :

- jusqu'au 16 novembre 2018 pour le master,
- jusqu'au 29 novembre 2018 pour le doctorat et le diplôme de l'École.

Date limite du dépôt des demandes d'annulation d'inscription :

- 14 décembre 2018.

Les séminaires s'interrompent uniquement pendant les vacances de Noël (22 décembre 2018 au 6 janvier 2019 au matin) et celles de printemps (Pâques) :

- du samedi 13 avril 2019 au dimanche 28 avril 2019, en zone A (Lyon) ;
- du samedi 6 avril 2019 au lundi 22 avril 2019, en zone B (Marseille) ;
- du samedi 20 avril 2019 au dimanche 5 mai 2019, en zone C (Paris, Toulouse).

PRÉSENTATION DES CURSUS

L'enseignement, à l'École des hautes études en sciences sociales, est une formation à la recherche par la recherche elle-même, telle que les modalités pratiques et théoriques en sont exposées dans le cadre des séminaires. Les étudiants entrent directement en contact avec les méthodes et le métier de la recherche en travaillant aux côtés de chercheurs qui exposent des recherches en train de se faire.

Les séminaires sont individuels ou collectifs. Aux séminaires donnés par les enseignants-chercheurs de l'École et par les professeurs invités s'ajoutent ceux qui sont organisés par les centres de recherche. De nombreux chercheurs et enseignants-chercheurs relevant d'établissements associés à l'EHESS dans le cadre des laboratoires (le CNRS, l'IRD, l'INSERM, les universités, etc.), participent ainsi aux activités de recherche et d'enseignement de l'École.

Le programme des séminaires 2018-2019 est consultable : <https://enseignements-2018.ehess.fr/2018/>. Les enseignements sont répertoriés à l'aide d'index de sélection : enseignant, mention et spécialité, aire culturelle, mot-clé, domaine, centre ou équipe, séminaires de langue, atelier de doctorants, etc. Le programme en ligne est mis à jour de façon très régulière (changements de salle, reports de séances, séances spéciales, etc.).

LE MASTER EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Le master en sciences humaines et sociales de l'EHESS est décliné en 17 mentions et 12 spécialités. Les enseignements sont principalement dispensés à Paris mais aussi à Lyon, Marseille et Toulouse. Chaque étudiant s'inscrit auprès d'un tuteur qui accompagne son travail. Cette règle s'applique également aux étudiants inscrits à l'EHESS dans le cadre des formations coaccréditées. Dans chaque formation de master, des « **enseignants orienteurs** » peuvent aider les étudiants à choisir leur tuteur et leur parcours de spécialisation. Pour connaître le nom et les coordonnées des « enseignants orienteurs », il convient de s'informer auprès de la formation.

Aux enseignements obligatoires s'ajoutent des enseignements optionnels en fonction de règles définies par chaque formation de

master. Les unités d'enseignement (UE) ou séminaires initient les étudiants au travail de recherche et leur permettent de commencer à travailler par eux-mêmes sur des objets spécifiques. Les options choisies, en accord avec le tuteur, définissent un programme de formation individualisé précisant un parcours de spécialisation qui s'affirme en seconde année. Les étudiants de chacune des formations ont, par ailleurs, l'obligation de suivre des enseignements dans d'autres formations du master.

Les modalités de contrôle des connaissances sont publiées chaque année dans un recueil présenté au conseil scientifique et validé par le conseil d'administration. Ce document est consultable dans l'environnement numérique de travail et auprès des secrétariats pédagogiques.

Les coordonnées des responsables pédagogiques et administratifs ainsi que les brochures de présentation sont consultables sur le site de l'EHESS : www.ehess.fr/fr/master

Conditions d'admission

Le master est constitué de deux niveaux (M1 et M2) et se prépare en deux ans. La validation complète d'un niveau entraîne l'acquisition de 60 crédits (ECTS). Chacun des niveaux se subdivise en deux semestres (S1 et S2 pour le M1 ; S3 et S4 pour le M2). L'accès en M1 est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence française (= 180 crédits après le baccalauréat) ou d'un titre équivalent. L'inscription en M2 pourra être sollicitée par les candidats justifiant du premier niveau de master, ou d'un titre équivalent. Les titulaires du diplôme de l'EHESS pourront également demander à être directement inscrits en M2.

Les candidats devront satisfaire aux prérequis des enseignements qu'ils seront amenés à suivre et **être acceptés par un tuteur**. En première année, le choix du tuteur est effectué soit par l'étudiant, soit par le conseil pédagogique de la formation de master au vu de son dossier de candidature. En seconde année, le dossier est remis pour examen par l'étudiant au directeur de recherche pressenti. Celui-ci est obligatoirement un enseignant-chercheur ou un chercheur relevant de la formation de master choisie.

Pour tout renseignement, se reporter à la rubrique « Inscriptions » à l'adresse : www.ehess.fr/fr/inscriptions

Mentions et spécialités du master

PARIS

■ **Analyse et politique économiques:** Bernard Caillaud et Jean-Olivier Hairault

Secrétariat: Pauline Marmin, Roxana Ban ✉ master-ape@psemail.eu ☎ 01 80 52 19 44
48 bd Jourdan – 75014 Paris

■ **Arts et langages:** Jean-Marie Schaeffer

Secrétariat: Sophie Rollin-Massey ✉ srollin@ehess.fr ☎ 01 53 63 51 10
105 bd Raspail – 75006 Paris

■ **Asie méridionale et orientale: terrains, textes et sciences sociales:**
Fabrizio Speziale et Rémy Delage

Secrétariat: Ninga Ahmed Affandi ✉ amo@ehess.fr ☎ 01 49 54 26 22
Bureau A8-05 – 54 bd Raspail – 75006 Paris

■ **Droit comparé:** Rainer Maria Kiesow

Secrétariat: Julie Lallemand ✉ julie.lallemand@ehess.fr ☎ 01 49 54 26 22
Bureau A5-12 – 54 bd Raspail – 75006 Paris

■ **Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports:**
Franck Lecocq

Secrétariat: Julien Lefèvre ✉ jlefevre@centre-cired.fr ☎ 01 43 94 73 85
45bis av de la Belle-Gabrielle – 94130 Nogent-sur-Marne

■ **Ethnologie et anthropologie sociale:** Laurent Berger

Secrétariat: Véronique Poulet ✉ anthropologie@ehess.fr ☎ 01 53 63 51 09
105 bd Raspail – 75006 Paris

■ **Étude comparative du développement:** Alain Musset

Secrétariat: Pascale Alzial ✉ ecd-tds.secretariat@ehess.fr ☎ 01 49 54 25 20
Bureau A8_04 – 54 bd Raspail – 75006 Paris

■ **Études politiques:** Yohann Aucante et Luc Foisneau

Secrétariat: Céline Canton ✉ etudespol@ehess.fr@ehess.fr ☎ 01 53 63 51 08
105 bd Raspail – 75006 Paris

■ **Genres, politique et sexualité:** Christelle Avril et Mathieu Trachman

Secrétariat: Christine Garcia ✉ christine.garcia@ehess.fr ☎ 01 53 63 51 07
105 bd Raspail – 75006 Paris

■ **Histoire des sciences, technologies, sociétés:**

Charlotte Bigg et Emanuel Bertrand

Secrétariat: Safia Mefoued ✉ hsts@ehess.fr ☎ 01 40 78 26 40
27 rue Damesme – 75013 Paris

■ **Histoire et civilisations:** Sylvie Steinberg et Nicolas Barreyre

Secrétariat: Marie Calvary ✉ secretariat.histoire@ehess.fr ☎ 01 49 54 25 55

Bureau A8-02 – 54 bd Raspail – 75006 Paris

■ **Musique:** Esteban Buch

Secrétariat: Sophie Rollin-Massey ✉ srollin@ehess.fr ☎ 01 53 63 51 10

105 bd Raspail – 75006 Paris

■ **Philosophie (mention de l'Université PSL)**

■ **Politiques publiques et développement:** Marc Gurgand

Secrétariat: Pauline Marmin, Roxana Ban ✉ master-ppd@psemail.eu ☎ 01 80 52 19 44

48 bd Jourdan – 75014 Paris

■ **Pratiques de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales:**

Benoît de L'Estoile, Emilia Schijman, Alexis Spire et Emmanuel Szurek

Secrétariat: Nadine Razgallah ✉ master-pdi@ens.fr ☎ 01 43 13 62 20

48 bd Jourdan – 75014 Paris

■ **Santé, populations, politiques sociales:** Boris Hauray,

Nicolas Henckes et Bertrand Pulman

Secrétariat: Zeina Bouzid ✉ secretariat.spps@ehess.fr ☎ 01 49 54 24 36

Bureau A8_03 – 54 bd Raspail – 75006 Paris

■ **Sciences cognitives:** Thérèse Collins et Franck Ramus

Secrétariat: Mariam Camara, Raza Fallahzadeh ✉ mastere@cogmaster.net ☎ 01 42 86 43 17

■ **Sciences économiques et sociales: institution, économie et société:**

Eve Chiapello

Secrétariat: Ninga Ahmed Affandi ✉ ses@ehess.fr ☎ 01 49 54 26 22

Bureau A8-05 – 54 bd Raspail – 75006 Paris

■ **Sciences sociales des religions:** Éloi Ficquet et Dominique

Iogna-Prat

Secrétariat: Ninga Ahmed Affandi ✉ sdr@ehess.fr ☎ 01 49 54 26 22

Bureau A8-05 – 54 bd Raspail – 75006 Paris

■ **Sociologie et statistique:** Florence Maillochon et Marie Plessz

Secrétariat: Nadine Razgallah ✉ mastersocstat@ens.fr ☎ 01 80 52 15 10

48 bd Jourdan – 75014 Paris

■ **Sociologie générale:** Irène Théry, Alexandra Poli et Régis Schlagdenhauffen

Secrétariat: Christine Garcia ✉ master.sociologie@ehess.fr ☎ 01 53 63 51 07

105 bd Raspail – 75006 Paris

■ **Territoires, espaces, sociétés:** Marie-Vic Ozouf-Marignier

Secrétariat: Pascale Alzial ✉ tes-tema@ehess.fr ☎ 01 49 54 25 20

Bureau A8-04 – 54 bd Raspail – 75006 Paris

■ **Théorie de la littérature:** Jean-Marie Schaeffer

Secrétariat: Sophie Rollin-Massey ✉ srollin@ehess.fr ☎ 01 53 63 51 10

105 bd Raspail – 75006 Paris

LYON

■ **Mondes médiévaux:** Jacques Chiffolleau et Cécile Caby

Secrétariat: Marie du Halgouët ✉ marie-du-halgouet@ehess.fr ☎ 04 72 72 65 78

Institut des Sciences de l'Homme – 14 av Berthelot – 69363 Lyon

MARSEILLE

■ **Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie:** Valeria Siniscalchi

Secrétariat: Laure Ginod et Véronique Pierson ✉ veronique.pierson@ehess.fr

☎ 04 91 14 07 29 et 04 91 14 07 27

Centre de la Vieille-Charité – 2 rue de la Charité – 13002 Marseille

TOULOUSE

■ **Anthropologie sociale et historique:** Jean-Pierre Cavaillé

✉ jean-pierre.cavaill@ehess.fr ☎ 05 61 50 24 30

Maison de la Recherche – 5 av Antonio-Machado – 31058 Toulouse Cedex 09

■ **Archéologie, sciences pour l'archéologie:** François Briois

✉ francois.briois@ehess.fr ☎ 05 61 50 24 30

Maison de la Recherche – 5 av Antonio-Machado – 31058 Toulouse Cedex 09

L'ANNÉE PRÉPARATOIRE AU DOCTORAT

Pour les candidats au doctorat dont le cursus antérieur ne correspond pas exactement aux attendus de la formation doctorale envisagée ou pour ceux pour lesquels une mise à niveau scientifique et/ou linguistique s'avère nécessaire, la formation doctorale et/ou le directeur de thèse sollicité peuvent demander une inscription en année préparatoire au doctorat. Dans ce cas l'étudiant s'inscrit en qualité d'élève en APD, il suivra le programme d'enseignement fixé par son tuteur. Cette année de préparation n'est sanctionnée par aucun diplôme et ne fait pas partie du cycle d'études doctorales. Au terme de l'APD,

le tuteur juge des progrès accomplis par le candidat et l'autorise ou non à solliciter son admission en doctorat.

LE DOCTORAT

La formation doctorale est régie par l'Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat.

Les écoles doctorales présentes à l'EHESS

Les étudiants inscrits en doctorat sont accueillis pour la durée de leurs études doctorales au sein d'une unité de recherche. Les unités de recherches de l'EHESS sont majoritairement rattachées à l'École doctorale (ED) de l'EHESS. Plusieurs autres écoles doctorales sont présentes à l'EHESS, en partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur.

L'École doctorale de l'EHESS

L'École doctorale de l'EHESS (ED 286) fédère l'activité relative aux études doctorales dans le domaine des sciences de l'homme et de la société. Elle rassemble les unités et équipes de recherche qui assurent l'encadrement scientifique des doctorants de l'EHESS.

L'École doctorale est dirigée par une directrice assistée d'un conseil. Le conseil de l'École doctorale adopte le programme d'actions de l'ED. Il gère, par ses délibérations, les domaines qui relèvent de ses attributions, notamment : la politique d'admission en doctorat, la formation des doctorants et la préparation à leur insertion professionnelle après le diplôme. Il attribue les contrats doctoraux et les aides financières de l'École doctorale.

Le conseil de l'ED est composé de 26 membres : la directrice de l'ED ; 13 représentants des responsables des formations doctorales constitutives de l'ED ; 2 représentants des personnels ingénieurs, administratifs ou techniciens ; 5 membres extérieurs choisis parmi les personnalités qualifiées dans les domaines scientifiques et secteurs socio-économiques concernés ; 5 représentants des doctorants élus par et parmi les étudiants inscrits en doctorat à l'ED 286 de l'EHESS.

ED 286 : École doctorale de l'EHESS, directrice : Céline Béraud

Responsable administrative : France Artois-Mbaye ✉ ecole.doc@ehess.fr

Secrétariat : Natacha George ✉ Bureau A8_40 ✉ ecole.doc@ehess.fr

☎ 01 49 54 25 22

13 formations doctorales composent l'ED 286 :

■ **Anthropologie sociale et ethnologie : Laurent Berger et Enric Porqueres i Gené**

Secrétariat : Véronique Poulet ✉ poulet@ehess.fr ☎ 01 53 63 51 09

■ **Arts et langages : Jean-Marie Schaeffer**

Secrétariat : Sophie Rollin-Massey ✉ srollin@ehess.fr ☎ 01 53 63 51 10

■ **Études politiques : Yohann Aucante et Luc Foisneau**

Secrétariat : Céline Canton ✉ etudespol@ehess.fr ☎ 01 53 63 51 08

■ **Formation transdisciplinaire (droit, mathématiques et sciences sociales) : Jean-Pierre Nadal**

Secrétariat : ✉ FDT@ehess.fr ☎ 01 49 54 26 22

■ **Histoire et civilisations : Sylvie Steinberg (adjoint : Nicolas Barreyre)**

Secrétariat : Marie Calvary ✉ secretariat.histoire@ehess.fr ☎ 01 49 54 25 55

■ **Musique, histoire, société : Michael Werner**

Secrétariat : Sophie Rollin-Massey ✉ srollin@ehess.fr ☎ 01 53 63 51 10

■ **Philosophie et sciences sociales : Pascal Engel**

Secrétariat : Safia Mefoued ✉ safia.mefoued@ehess.fr ☎ 01 40 78 26 40

■ **Santé, population, politiques sociales : Jean-Paul Gaudillière et Boris Hauray**

Secrétariat : Zeina Bechar ✉ secretariat.spps@ehess.fr ☎ 01 49 54 24 36

■ **Sciences de la société (co-accréditation EHESS/ENS-Paris) : Patrick Michel et Florence Weber**

Secrétariat : ✉ secretairefd-ehess-dss@ens.fr ☎ 01 43 13 62 15

■ **Sciences, savoirs, techniques : histoire et société : Kapil Raj**

Secrétariat : Safia Mefoued ✉ Safia.mefoued@ehess.fr ☎ 01 40 78 26 40

■ **Sciences sociales (Marseille) :**

Emmanuel Pedler et Valeria Siniscalchi

Secrétariat : Laure Ginod ✉ laure.ginod@ehess.fr ☎ 04 91 14 07 29

■ **Sociologie : Irène Théry, Céline Béraud et Alexandra Poli**

Secrétariat : Christine Garcia ✉ chgarcia@ehess.fr ☎ 01 53 63 51 07

▪ **Territoires, sociétés, développement** (Territoires espaces et sociétés; Étude comparative du développement; Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports): Alain Musset

Secrétariat: Pascale Alzial ✉ ecd-tds.secretariat@ehess.fr ☎ 01 49 54 25 20

LES AUTRES ED À PARIS

ED 465: Économie Panthéon Sorbonne (en partenariat avec l'université Paris I, l'ENS, l'École nationale des Ponts et Chaussées Paris)

1 formation doctorale la compose:

▪ **Analyse et politiques économiques**: Sylvie Lambert

Secrétariat: ✉ master-ape@psemail.eu ☎ 01 80 52 19 44

ED 158: Cerveau, cognition et comportement (en co-accréditation avec Sorbonne Université et l'université PSL)

1 formation doctorale la compose:

▪ **Sciences cognitives**: Thérèse Collins et Franck Ramus

Secrétariat: Mariam Camara ✉ mastere@cogmaster.net ☎ 01 42 86 43 17

TOULOUSE

▪ **ED 327: Temps, espaces, sociétés, cultures** (en partenariat avec l'université Toulouse-Jean-Jaurès)

1 formation doctorale la compose:

▪ **Anthropologie sociale et historique**: Jean-Pierre Cavaillé

✉ jean-pierre.cavaille@ehess.fr ☎ 05 61 50 24 30

EN ASSOCIATION

▪ **ED 171: Midi Pyrénées sciences économiques** (en partenariat avec l'université Toulouse-Capitole)

1 formation doctorale la compose:

▪ **Économie mathématique et économétrie**

Secrétariat: ✉ mpse@ut-capitole.fr ☎ 05 61 63 87 65

Coordination administrative des écoles doctorales:

France Artois Mbaye ✉ Bureau A8_38 ✉ ecole.doc@ehess.fr ☎ 01 49 54 23 08

Secrétariat: Natacha George ✉ Bureau A8_01 ✉ ecole.doc@ehess.fr ☎ 01 49 54 25 22

Admission & inscription en doctorat

L'admission en doctorat se fait sur la base de l'accord librement conclu entre le candidat et le directeur de thèse pressenti. Cet accord porte sur le choix du sujet et sur les conditions de travail nécessaires à l'avancement de la recherche. Les candidatures sont déposées auprès

des formations doctorales ou des écoles doctorales. Pour être admis le candidat devra aussi obtenir l'agrément du laboratoire d'accueil, du responsable de la formation doctorale concernée, de la directrice de l'École doctorale et du président de l'École. L'inscription administrative est obligatoire annuelle et personnelle. Elle doit être renouvelée au début de chaque année universitaire. La préparation du doctorat, au sein de l'École doctorale, s'effectue en trois ans à temps plein consacré à la recherche. L'autorisation de réinscription est accordée en 2^e et 3^e année de thèse par le directeur de thèse. Lorsqu'un candidat n'a pu terminer et soutenir au terme de la troisième année, une inscription supplémentaire peut lui être accordée. L'autorisation de réinscription est alors soumise à l'avis du comité individuel de suivi (*cf. infra*).

Charte du doctorat et convention individuelle de formation

La préparation d'une thèse repose sur l'accord librement conclu entre le doctorant et le directeur de thèse. Chacune des deux parties a donc des droits et des devoirs. La charte du doctorat définit ces engagements réciproques dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur, et des dispositions générales concernant les études doctorales à l'EHESS.

Sont signataires du texte de la charte au moment de l'inscription : le doctorant, le directeur de thèse, le directeur de l'unité d'accueil, le responsable de la formation doctorale, la directrice de l'École doctorale et le président de l'EHESS. La charte des thèses peut être téléchargée : https://www.ehess.fr/sites/default/files/pagedebase/fichiers/charte_doctorat.pdf

Prise en application de cette charte, une convention de formation précise notamment le sujet du doctorat, les conditions de financement, le calendrier de recherche, les modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement des recherches du doctorant.

Comité individuel de suivi

Le comité de thèse permet au doctorant de faire le point sur l'avancement de ses travaux de recherche et de bénéficier de l'expertise d'au moins deux enseignants-chercheurs, en dehors du directeur de thèse. Les membres de ce comité ne participent pas à la direction du travail du doctorant. Le directeur de thèse est à l'initiative de la composition de ce comité. Le comité veille au bon déroulement de

la formation doctorale en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention individuelle de formation. Il évalue régulièrement, dans un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement. Le comité de thèse se réunit au moins une fois au cours des trois années de préparation de la thèse et obligatoirement chaque année lorsqu'une demande de prolongation de la durée est présentée par le doctorant.

Cotutelle

La thèse préparée en cotutelle implique l'inscription simultanée en première année de doctorat à l'EHESS et dans une autre université nécessairement étrangère. Le doctorant partage son temps d'études entre les deux établissements. Il a un directeur de thèse dans chacun d'eux. Le doctorant doit établir, dès la première année d'inscription, une convention de cotutelle qui précise le lieu choisi pour la soutenance (unique) de sa thèse, la langue de rédaction et de soutenance. Un résumé oral et écrit dans la langue de l'autre pays est également exigé. Toute thèse de doctorat soutenue à l'EHESS doit être rédigée en langue française. À l'issue de la soutenance, chaque établissement délivre à l'impétrant son propre doctorat.

Renseignements : ✉ cotutelle@ehess.fr ☎ 01 49 54 23 21.

Codirection

La direction scientifique du projet doctoral peut être assurée conjointement avec un codirecteur. Le doctorant s'inscrit dans un seul établissement, qui délivrera le diplôme de doctorat le moment venu. L'établissement d'une codirection doit faire l'objet d'une demande explicite (formulaire disponible auprès du service de l'École doctorale). La codirection n'est pas de droit et doit traduire une complémentarité réelle des domaines ou champs de compétence des codirecteurs : la demande devra être argumentée.

Renseignements auprès du service de l'École doctorale : ✉ ecole.doc@ehess.fr

HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

L'habilitation à diriger des recherches, créée en application de la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur, est réglementée par l'arrêté du 23 novembre 1988.

«L'habilitation à diriger des recherches sanctionne la reconnaissance du haut niveau scientifique du candidat, du caractère original de sa démarche dans un domaine de la science, de son aptitude à maîtriser une stratégie de recherche dans un domaine scientifique ou technologique suffisamment large et de sa capacité à encadrer de jeunes chercheurs» (article 1).

Elle permet notamment de postuler à un emploi de professeur d'université.

Conditions d'admission

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de doctorat ou justifier d'un diplôme, de travaux ou d'une expérience d'un niveau équivalent au doctorat. Ils doivent, en outre, pouvoir justifier d'une activité de recherche depuis la date d'obtention du doctorat.

Les demandes d'inscription ne peuvent être déposées au cours d'une même année universitaire qu'auprès d'un seul établissement. Les candidats ayant déjà été inscrits en vue de l'habilitation dans un autre établissement sont tenus de le signaler.

Les candidatures sont examinées par le président de l'École qui statue sur proposition du conseil scientifique siégeant en formation restreinte.

www.ehess.fr/fr/habilitation-diriger-recherches

Renseignements: ✉ hdr@ehess.fr ☎ 01 49 54 25 32

LE DIPLÔME DE L'EHESS

Le diplôme de l'EHESS est distinct des diplômes universitaires nationaux. C'est un **diplôme propre** à l'EHESS. Il sanctionne la rédaction d'un mémoire de recherche sur un sujet choisi en accord avec un directeur d'études ou un maître de conférences de l'EHESS. Ce mémoire doit être un travail original, rédigé en langue française. Il doit avoir la qualité et la présentation qui correspondent à celles

d'une publication scientifique. En particulier, une bibliographie, établie selon les normes requises, est toujours exigée.

La scolarité en vue du diplôme se déroule sur trois ans. Une quatrième année peut être accordée par le président de l'EHESS, sur demande justifiée de l'étudiant et de son directeur de mémoire, accompagnée des pièces justificatives (certificats médicaux ou autres, état d'avancement des travaux, parties rédigées du mémoire).

Tout diplômé de l'École peut solliciter son admission en M2. Cette inscription n'est pas accordée de droit. Les formations de master et les directeurs de recherche pressentis sont souverains pour apprécier, au vu du dossier, l'aptitude du candidat à poursuivre ses études dans la discipline choisie. Pour les établissements d'enseignement supérieur autres que l'École, le diplôme de l'EHESS permet également de solliciter une admission en vue de la préparation du master (M2), mais cette admission reste subordonnée à l'approbation des instances compétentes de l'établissement d'accueil.

Il existe chaque année, un « Prix du mémoire de diplôme de l'EHESS », d'un montant de 1 500 €. Les candidatures doivent être présentées par les directeurs des mémoires adoptés au titre de l'année concernée.

Conditions d'admission

Les dossiers de candidatures doivent être soumis pour approbation à un directeur d'études ou un maître de conférences de l'EHESS, puis validés par la commission de la scolarité.

<https://www.ehess.fr/fr/inscriptions>

Renseignements : ✉ diplome@ehess.fr ☎ 01 49 54 25 35

CURSUS INTERNATIONAUX

PROGRAMMES SOUMIS À CERTAINES CONDITIONS

Masters Erasmus Mundus

Le **Master Erasmus Mundus TEMA⁺** d'une durée de deux ans (120 ECTS) est une option du master pluridisciplinaire Territoires, espaces, sociétés. Il offre aux étudiants non-européens et européens des conditions particulièrement attractives pour effectuer leurs études dans plusieurs universités européennes.

Le master TEMA⁺ « Patrimoine et territoires » coordonné par l'université Eötvös Loránd de Budapest (Hongrie) et en partenariat avec l'EHESS (France), l'université Charles (République tchèque), l'université de Catane (Italie) et l'université Laval (Canada), propose un ensemble d'enseignements qui visent à former de futurs chercheurs ou responsables dans les différents domaines du développement urbain et de l'aménagement du territoire.

Grâce à la mobilité organisée entre ces différents établissements, les étudiants pourront définir leur profil de formation individuel en fonction des nécessités de leur projet professionnel.

Le master TEMA⁺ est dispensé en français et en anglais. La maîtrise de ces deux langues est obligatoire.

Pour tout renseignement, contacter : Pascale Alzial – Master TEMA⁺ et master TES
www.mastertema.eu ☎ 01 49 54 25 20

Master franco-roumain « Politique en Europe : États, frontières et sociétés »

La faculté des sciences politiques de l'université de Bucarest et la formation Études politiques de l'EHESS ont mis en place un double master en sciences politiques qui permet l'obtention d'un double diplôme, sous réserve d'avoir suivi l'intégralité du programme et effectué les mobilités obligatoires (min. 1 semestre) dans l'établissement partenaire.

Renseignements : Formation Études politiques ✉ etudespol@ehess.fr

■ Le programme franco-russe de master : EHESS-EHESE de Moscou

À compter de la rentrée 2018, l'EHESS et l'École des hautes études en sciences économiques de Moscou (EHESE) proposent aux diplômés de Licence en SHS (ou diplôme étranger équivalent bac +3) un cursus binational (franco-russe) à double-diplôme de master dont la durée s'étend sur deux ans. En M2, les étudiants du master mention Histoire de l'EHESS effectuent une mobilité dans le pays partenaire, à l'EHESE à Moscou, d'une durée d'un ou deux semestres (S3/S4). Les étudiants peuvent également suivre des enseignements dispensés au Collège universitaire français de Moscou (CUF).

Contacts : Larissa Zakharova pour l'EHESS ✉ larissa.zakharova@ehess.fr et Andrey Isérov pour l'EHESE ✉ aissserov@hse.ru

■ Le programme franco-italien de master : EHESS-Université Rome I

Dans le cadre du Master international franco-italien (MIFI), l'EHESS et l'Université Rome I proposent conjointement un double-diplôme de master en Histoire afin d'offrir aux étudiants des deux établissements un enseignement international coordonné et une formation biculturelle. Le MIFI est un cursus adossé, en France, à la mention de master Histoire (spécialité Histoire et civilisations) de l'EHESS et, en Italie, au « parcours italo française » (LIFI) de la Laurea magistrale LM-84, Scienza storica. Medioevo, moderna, contemporanea du Dipartimento di Storia, Culture, Religioni de l'Université Rome I.

Contacts : Sylvie Steinberg pour l'EHESS ✉ sylvie.steinberg@ehess.fr et Emmanuel Betta pour l'université Rome I ✉ emmanuel.betta@uniroma1.it

Programmes de formation intégrée franco-allemands sous l'égide de l'université franco-allemande (UFA)

■ Le programme franco-allemand de master et de doctorat, PhD Track EHESS (mention Histoire)/Université d'Heidelberg (département d'Histoire)

La mention Histoire de l'EHESS et le département d'Histoire de l'université d'Heidelberg ont mis en place, depuis 2014, un PhD Track labellisé par l'UFA, une formation intégrant les deux années de master, et en cas de poursuite d'études les trois années de formation doctorale (programme unique d'une durée de cinq ans dans ce cas). La maîtrise des langues des deux pays partenaires (français/allemand) est exigée. Le PhD Track de niveau Master (Histoire) est une formation à double-diplôme de Master, d'une durée de 2 ans, avec acquisition de 120 ECTS à la fin du M2. De son côté, l'UFA remet aux double-diplômés un certificat d'excellence. Le PhD Track de niveau Doctorat (Histoire), d'une durée réglementaire de 3 ans, favorise la coopération scientifique internationale de haut niveau, avec un double-encadrement, dans le cadre d'une thèse en cotutelle. Les étudiants accomplissent la moitié de leur parcours universitaire dans le pays partenaire, au sein d'un groupe mixte (ou promotion).

Contacts à l'EHESS : Julien Blanc ✉ julien.blanc@ehess.fr et Emmanuel Saint Fuscien ✉ emmanuel.saint-fuscien@ehess.fr

▪ **Diplôme franco-allemand de niveau master recherche en sciences humaines et sociales mention Anthropologie entre l'EHESS et l'université Johann-Wolfgang de Francfort**

Ce cursus vise à former de jeunes chercheurs au métier d'anthropologue dans une approche interdisciplinaire reposant sur les traditions culturelles et scientifiques de l'Allemagne et de la France. Il permet l'obtention d'un double diplôme, celui de master de recherche en Sciences humaines et sociales, mention Anthropologie, spécialité Ethnologie, anthropologie sociale de l'EHESS et celui de master d'ethnologie de l'université Johann-Wolfgang de Francfort.

L'étudiant séjourne un semestre par an dans chacune des institutions.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la secrétaire de la formation, Véronique Poullet, ✉ anthropologie@ehess.fr ou le responsable du programme, Enric Porqueres I Gené, ✉ enric.porqueres@ehess.fr

▪ **Collège doctoral franco-allemand entre l'université Humboldt de Berlin et l'EHESS**

Le collège a été institué en 2006 pour favoriser le rapprochement entre les écoles doctorales françaises et allemandes. Financé par l'université franco-allemande (UFA), le collège réunit dans un réseau les doctorants et les enseignants-chercheurs de l'EHESS et de la Humboldt-Universität, en partenariat avec le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (GIP CIERA), le Frankreichzentrum de l'université libre de Berlin, le Centre Marc-Bloch et le Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung. Inséré dans l'École doctorale de l'EHESS et dans les Graduiertenkollege des diverses institutions berlinoises, le collège franco-allemand entend développer une activité biculturelle, binationale et bilingue de formation à la recherche privilégiant les approches comparées et le croisement des disciplines.

Pour tout renseignement, consulter le site <https://difference.hypotheses.org>

CURSUS LIBRES

Outre les étudiants inscrits pour la préparation d'un diplôme de l'EHESS en master ou en études doctorales, l'École accueille des élèves libres et des auditeurs libres, ainsi que des étudiants en recherches doctorales libres.

Auditeurs libres

L'auditeur libre assiste aux séminaires de l'École sous réserve de l'accord de l'enseignant-chercheur responsable, sans avoir à procéder à une inscription administrative.

Élèves libres

L'élève libre est celui qui souhaite suivre les séminaires de l'École en y étant officiellement inscrit. Il paie des droits d'inscription et peut valider, par une attestation officielle, le séminaire suivi. N'étant pas tenu de fournir un projet de recherche, il est néanmoins invité à exposer à l'enseignant sollicité les motivations de son choix. Il peut bénéficier d'un compte informatique et accéder à l'environnement numérique de travail.

Recherches doctorales libres

Ce cursus concerne les étudiants déjà inscrits en doctorat dans un établissement étranger, effectuant un séjour d'études à l'EHESS. L'inscription est payante et donne lieu à la délivrance d'une carte d'étudiant, ouvrant accès à différents services proposés par l'EHESS (bibliothèques des centres de recherche, bibliothèque de la FMSH, compte informatique, environnement numérique de travail, etc.)

Pour tout renseignement, contacter le service de la scolarité : [✉ scolarite@ehess.fr](mailto:scolarite@ehess.fr)

☎ 01 49 54 23 33.

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

« Les règles déontologiques doivent être intégrées aux cursus de formation, en particulier au sein des cursus de master et de doctorat, et leur apprentissage doit être considéré comme participant à la maîtrise du domaine spécifique de recherche » (Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche, janvier 2015).

Le directeur de thèse ou de mémoire forme l'étudiant à la recherche en facilitant son accès à la communauté scientifique, en l'incitant à nouer des collaborations scientifiques extérieures, en le formant aux normes de référencement des sources, en l'initiant à la rédaction d'articles et en dirigeant ses travaux il le prépare au métier de chercheur.

Le directeur joue ainsi un rôle central dans la formation à l'intégrité scientifique de l'étudiant et contribue à prévenir le plagiat. Celui-ci « consiste en l'appropriation d'une idée ou d'un contenu (texte, images, tableaux, graphiques...), total ou partiel sans le consentement de son auteur ou sans citer ses sources de manière appropriée. Il cible non seulement les publications dans des revues ou des livres mais aussi les thèses, les rapports, les actes de colloque, etc. La facilité d'accès aux ressources en ligne a banalisé l'usage du « copié/collé » tendant à faire oublier que le plagiat relève de la malhonnêteté intellectuelle et de la fraude. (...) Le plagiaire encourt des sanctions disciplinaires et, dans le cas des thèses, leur annulation. Les thèses de doctorants diffusées sur le Net sont protégées par le Code de la propriété intellectuelle. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur est illicite (art. L112-1). Il en est de même pour sa traduction ou son adaptation (art. L 122-4) » *Guide. Pratiquer une recherche intègre et responsable*, CNRS, Mars 2017, p. 24.

L'EHESS, vigilante sur cette question, s'est dotée d'un logiciel anti-plagiat pour identifier les fraudes.

ADMISSION/INSCRIPTION

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Étape 1 : l'admission :

Les dates limites de dépôt des dossiers de candidature pouvant varier d'une formation à l'autre (master ou doctorat), il est recommandé aux étudiants de vérifier auprès des secrétariats des formations.

Les formulaires remplis doivent être présentés à l'enseignant habilité susceptible de donner son accord pour diriger les travaux du candidat, l'enseignant pourra modifier ou compléter les indications fournies par l'étudiant.

Après acceptation de la candidature par l'enseignant, le dossier devra être transmis aux formations de master ou de doctorat.

Le dossier de candidature est examiné par un conseil pédagogique qui valide ou non une décision d'admission.

En cas de refus, le candidat pourra, s'il le souhaite, présenter son projet à un autre enseignant.

Étape 2 : l'inscription administrative (obligatoire, annuelle et personnelle) :

- Première inscription à l'EHESS : l'inscription administrative peut être réalisée par correspondance ou sur place.
- Réinscription d'un étudiant inscrit à l'EHESS l'année précédente : la réinscription s'effectue obligatoirement en ligne sur le site de l'EHESS.

Afin de finaliser l'inscription, il est impératif d'envoyer dans les meilleurs délais les pièces justificatives et le règlement des droits au service de la scolarité.

Le dossier sera vérifié et validé par le service de la scolarité qui délivrera la carte d'étudiant et les certificats de scolarité.

Étape 3 : l'inscription pédagogique :

Elle concerne les étudiants de master qui doivent procéder au choix de leurs enseignements.

Elle se déroule au début de chacun des 2 semestres de l'année universitaire auprès des secrétariats des formations.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service de la scolarité.

✉ 54, bd Raspail – 75006 Paris 📧 scolarite@ehess.fr ☎ 01 49 54 25 33.

Horaires d'ouverture : www.ehess.fr/fr/inscriptions

SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

La loi d'orientation et réussite des étudiants du 8 mars 2018 modifie les règles d'affiliation à la sécurité sociale étudiante.

À compter de la rentrée universitaire 2018-2019, les étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur devront s'affilier au régime général de sécurité sociale et non plus à un centre de sécurité sociale étudiante.

Les étudiants affiliés l'année précédente à la sécurité sociale étudiante y resteront affiliés gratuitement encore une année.

Médecine préventive

Le Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS) est un service interuniversitaire composé d'équipes pluridisciplinaires à la disposition des étudiants de l'enseignement supérieur.

Ses missions s'étendent à tous les champs de la prévention. En particulier, il mène et organise des campagnes d'information, de prévention et de promotion de la santé avec le souci d'une participation active des étudiants.

Le SIUMPPS assure un accueil permanent, personnalisé et gratuit des étudiants qui souhaitent demander conseil, contrôler leur état vaccinal, obtenir un certificat médical, etc. Il propose également des prestations telles que :

- test visuel ;
- test audiométrique ;
- bilan bucco-dentaire ;
- consultations de gynécologie ;
- consultation avec un psychologue ou un psychiatre ;
- avis d'aménagement d'études pour les étudiants handicapés ;
- nutrition ;
- addiction.

Possibilité d'avoir un rendez-vous avec un médecin généraliste en anglais, chinois ou arabe.

Pour l'entretien général de prévention la prise de rendez-vous s'effectue individuellement, en ligne, sur www.doctolib.fr, établissement SIUMPPS Paris-Descartes, Centre de médecine préventive, spécialité Médecine préventive.

Pour les étudiants en situation de handicap la prise de rendez-vous s'opère exclusivement par téléphone ☎ 01 42 86 43 34.

Le SIUMPPS fournit, à la demande de l'étudiant, un justificatif de passage.

✉ Centre de médecine préventive Université Paris Descartes – 45, rue des Saints-Pères – 1^{er} étage, porte T 145 – 75006 Paris (métro Saint-Germain-des-Prés ou Mabillon) – ☎ 01 42 86 21 29 – accueil@siumpps.parisdescartes.fr (rendez-vous)www.siumpps.parisdescartes.fr

Centre de médecine préventive (en collaboration avec Aix-Marseille Université) – Bâtiment des Docks – 10, place de la Joliette 13002 Marseille ☎ 04 91 24 34 00 – <http://vie-etudiante.univ-amu.fr/medecine-preventive-siumpps>

DROITS D'INSCRIPTION EN 2018-2019

- **Master**: 243 €
- **Doctorat**: 380 €
- **Diplôme de l'EHESS**: 243 €
- **Élèves libres**: 243 €
- **Recherches doctorales libres**: 380 €
- **Habilitation à diriger des recherches**: 380 €

▪ **Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) : 90 €**

Cette contribution est un préalable à l'inscription administrative et concerne **tous les étudiants, sauf** : les boursiers sur critères sociaux, les étudiants bénéficiant du statut de réfugié, de la protection subsidiaire, les demandeurs d'asile (**paiement à effectuer directement auprès du CROUS**).

<http://cvec.etudiant.gouv.fr/> à partir du 1^{er} juillet 2018

- **Exonération des droits de scolarité**: les étudiants qui en raison de leur situation personnelle auraient des difficultés à régler les frais d'inscription administrative peuvent effectuer une demande d'exo-

nération en application des critères fixés par le Conseil d'administration de l'EHESS.

Le dossier de demande d'exonération est téléchargeable sur le site de l'ENT(rubrique Enseignement et Vie étudiante). Il doit être adressé au service de la scolarité avant le 2 novembre 2018.

REPRENDRE SES ÉTUDES À L'EHESS

Les personnes salariées ainsi que celles en recherche d'emploi peuvent faire valoir leur droit à la formation en s'inscrivant au diplôme de l'EHESS, ou au diplôme national de master en sciences humaines et sociales.

La flexibilité et la personnalisation du programme d'études du master répondent particulièrement bien aux attentes d'un public adulte déjà engagé dans une carrière professionnelle et voulant enrichir sa formation. Néanmoins nos diplômés ne peuvent se préparer à distance, l'assiduité est une des conditions requises à leur validation. Il est donc important que les candidats qui souhaitent s'inscrire dans nos formations s'assurent de pouvoir remplir ces conditions en libérant du temps pour suivre les enseignements et séminaires.

Divers dispositifs peuvent le permettre, comme le compte personnel de formation, le congé individuel de formation (CIF), le contrat de professionnalisation ou la période de professionnalisation. Attention certain de ces dispositifs devraient disparaître prochainement. Les informations sur ces dispositifs figurent sur les sites du ministère du Travail : <http://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>

Dans la préparation du projet, il importe de prendre contact avec le service des ressources humaines de l'entreprise ou de l'administration d'origine.

Conditions d'admission :

L'EHESS a mis en place une procédure de validation des acquis professionnels (VAP) qui permet de valoriser les connaissances et les compétences qui sont déjà acquises par l'expérience de travail.

Le dossier, une fois jugé conforme par le service de la formation continue de l'EHESS, sera soumis au conseil pédagogique de la formation de master concernée qui autorisera ou non l'inscription.

Les secrétariats pédagogiques des formations de master sont les interlocuteurs à privilégier pour toutes les questions concernant le programme d'études et les aspects pédagogiques.

Pour toutes les informations concernant un projet de reprise d'études : le parcours à suivre à l'EHESS, les dispositifs ouverts et leur financement, contacter: Cercles de formation – Service de la formation continue: Marina Zuccon, ✉ Bureau A9_12 – 54, bd Raspail – 75006 Paris 📧 cerclesdeformation@ehess.fr ☎ 01 49 54 23 95

COURS DE LANGUE

BUREAU DES LANGUES

Au sein de la DEVE, une équipe d'enseignants est en charge de l'offre de formation en allemand, anglais et FLE.

L'offre de formation est détaillée sur le site bdl.hypotheses.org

Pour toute question générale relative aux langues, trois adresses électroniques sont à disposition des étudiants.

✉ fle@ehess.fr – ✉ anglais.shs@ehess.fr – ✉ allemand.shs@ehess.fr

Français langue étrangère (FLE)

Les enseignements de français langue étrangère de l'EHESS s'adressent aux étudiants non francophones de l'établissement ayant un niveau minimal de français et souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans la pratique académique de la langue – écrite et orale – dans les différentes sciences sociales.

Le travail s'effectue sur la base de supports oraux et écrits issus des sciences sociales; il s'appuie également, et autant que possible, sur les productions personnelles des étudiants, en lien avec des activités proposées en classe ou avec les travaux dans lesquels les étudiants sont engagés par ailleurs (séminaires, colloques, etc.).

Plusieurs types d'enseignements sont proposés, selon le niveau d'étude, le niveau linguistique et les besoins des étudiants: séminaires généraux (2 h hebdomadaires sur 12 semaines), ateliers spécifiques (2 à 3 h hebdomadaires sur 6 ou 12 semaines: phonétique, grammaire, écriture académique, présentation orale), tutorat (ponctuel, sur demande).

L'année est organisée selon 4 périodes de 6 semaines: S1A (nov-déc); S1B (janv-fév); S2A (mars-avril); S2B (mai-juin). Ne sont validables (sous réserve d'accord des formations de master concernées) que les séminaires généraux de 12 semaines.

L'intégration dans les différents séminaires et ateliers se fait sur proposition des enseignants. Après avoir renseigné en ligne le formulaire de pré-inscription mis à disposition sur le site du Bureau

des langues, les étudiants se verront proposer un entretien individuel d'évaluation et d'orientation, permettant d'identifier la ou les formation(s) répondant à leurs besoins.

Pour tout renseignement, consulter : bdl.hypotheses.org; ou écrire à : ✉ fle@ehess.fr

Anglais

L'EHESS offre une formation spécifique d'anglais des sciences humaines et sociales.

Les participants travailleront, en fonction de leur niveau et de leur parcours (M1 et M2, doctorants et postdoctorants), sur des documents provenant de leur propre domaine et de leurs recherches (propositions de communication, articles, résumés de leurs travaux, abstracts, etc.) ainsi que sur des sources variées et pluridisciplinaires (notamment des extraits d'ouvrages ou d'articles de sciences sociales, et des enregistrements de séminaires ou colloques en anglais).

Le descriptif des enseignements et des niveaux proposés est disponible sur le site du Bureau des langues (bdl.hypotheses.org) ainsi que sur le site de l'EHESS, dans l'onglet enseignement.

Les étudiants intéressés sont invités à compléter le formulaire d'inscription accessible sur le site internet du Bureau des langues.

Les enseignements d'anglais de niveau master sont validables sous réserve d'accord des formations de masters concernées.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Yasmine Mohammadi :

✉ yasmine.mohammadi@ehess.fr; à Nicolas Kasprzyk : ✉ nicolas.kasprzyk@ehess.fr ou à Sébastien Le Pipec : ✉ sebastien.le-pipec@ehess.fr

Allemand

L'EHESS propose une offre très complète d'enseignement de l'allemand allant d'un cours d'initiation à un cours de traduction en passant par l'enseignement de l'allemand appliqué aux sciences humaines et sociales. Cette offre sera enrichie par un cours d'allemand niveau intermédiaire à la rentrée 2018-2019 pour combler la lacune existante et permettre aux étudiants ayant suivi le cours d'initiation de poursuivre leur apprentissage de la langue. Cette offre permettra d'acquérir un vocabulaire spécialisé en SHS, à travers les différents projets et intérêts des participants, et de suivre l'actualité en Allemagne en consacrant une partie du cours à une revue de presse. Enfin, il s'attachera à faciliter l'insertion dans le paysage de la recherche germanophone. Ainsi, en fonction de la demande, une

partie du cours peut être dédiée à l'élaboration de documents professionnels (CV, lettre de motivation) et scientifiques (article scientifique, projet de recherche). Nous proposons également un cours d'allemand pour les débutants.

À travers les deux volets du thème et de la version, le cours de traduction se propose de donner un aperçu sur les techniques et stratégies les plus importantes qu'il convient d'acquérir pour réaliser des traductions. En même temps, les étudiants sont invités à réfléchir sur les problèmes théoriques soulevés par la pratique de la traduction et les champs qui lui sont associés (linguistique, littérature, philosophie). Les exercices de thème donnent l'occasion d'étudier différents phénomènes syntaxiques et lexicaux essentiels pour la compréhension du fonctionnement d'une langue. Ce cours, tenu en langue allemande, ne permet pas seulement aux étudiants de travailler leurs connaissances d'allemand par oral et par écrit, mais aussi de mieux connaître la langue française. Textes journalistiques, articles scientifiques, essais critiques ou extraits d'œuvres classiques de sciences humaines, les textes choisis pour les traductions auront des niveaux et des thématiques différents et seront adaptés aux connaissances d'allemand et aux intérêts spécifiques des étudiants.

L'ensemble de ces enseignements est assuré par les deux lectrices du DAAD en poste à l'EHESS (l'une d'entre elles étant également affectée au CIERA), dont le profil scientifique et l'intégration au sein du Centre Georg-Simmel favorisent l'effet de synergie entre apprentissage linguistique et coopération scientifique franco-allemande.

Pour tout renseignement, s'adresser à Franziska Humphreys : ✉ franziska.humphreys@ehess.fr ou Lucia Aschauer : ✉ lucia.aschauer@ehess.fr

BOURSES, AIDES ET FINANCEMENTS

POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS EN MASTER

Bourses gérées par le CROUS

Ces bourses sont attribuées sur critères sociaux pour des étudiants inscrits en master.

Il faut constituer chaque année, du 15 janvier au 31 mai, une demande de Dossier social étudiant (DSE) : 📧 messervices.etudiant.gouv.fr
Pour rencontrer un gestionnaire au sujet du DSE (bourses et logement), rendez-vous aux services centraux du CROUS de Paris : ✉ 39, av. Georges-Bernanos – 75005 Paris (ligne RER B, station Port-Royal) – Du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h – ☎ 01 40 51 62 00

Aides au terrain de l'EHESS

Pour les étudiants qui doivent se rendre sur leur terrain de recherche, une aide financière pour les frais de voyage peut être demandée à la formation de master dont ils dépendent. Il est conseillé de s'informer de la date de dépôt du dossier dès la rentrée auprès du secrétariat de la formation de master.

POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS EN DOCTORAT

LE FINANCEMENT DU DOCTORAT

Contrat doctoral

Les établissements d'enseignement supérieur peuvent recruter des étudiants inscrits en vue de la préparation d'un doctorat par un contrat dénommé « contrat doctoral ». C'est la principale forme de soutien aux travaux de recherches menées par des étudiants inscrits en doctorat.

Le contrat doctoral est un contrat à durée déterminée de trois ans. Il apporte toutes les garanties sociales d'un contrat de travail

conforme au droit public. Le contrat doctoral fixe une rémunération minimale : pour les contrats débutant au 1^{er} juin 2018, elle s'élève à 1 768 € bruts mensuels pour une activité de recherche seule. Outre son activité de recherche, le doctorant contractuel peut effectuer des missions complémentaires (mission d'enseignement, d'expertise ou de valorisation/diffusion de l'information scientifique) donnant lieu à une rémunération :

→ 40,91 €/heure minimum pour les missions d'enseignement ;

→ 81,82 €/jour pour les missions d'expertise ou de valorisation/diffusion de l'information scientifique.

Information sur les contrats doctoraux : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020552499&dateTexte=20160908>

Contrats doctoraux de l'EHESS

Pour tout renseignement sur le calendrier de dépôt des dossiers, les candidats intéressés devront s'adresser directement aux secrétariats des formations doctorales ou auprès de l'École doctorale : ✉ ecole.doc@ehess.fr.

Contrats doctoraux de la région PACA

(réservés aux étudiants du pôle de l'EHESS-Marseille)

Se renseigner auprès du secrétariat de la formation de Marseille – Laure Ginod ✉ laure.ginod@ehess.fr ☎ 04 91 14 07 27 – Voir www.regionpaca.fr : rubrique « se former ».

Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE)

Il s'agit d'une convention subventionnant toute structure de droit français (entreprise, association, collectivité...) qui recrute un doctorant pour le placer au centre d'une collaboration avec une unité de recherche. L'entreprise recrute le doctorant pendant une durée de 36 mois et lui confie une mission de recherche scientifique en lien avec ses problématiques. Le doctorant consacre 100% de son temps (qui est partagé entre l'entreprise et le laboratoire académique) à ses travaux de recherche. Il bénéficie d'une double formation académique et professionnelle. Il appartient au candidat au doctorat de faire les démarches pour trouver l'entreprise ou l'organisme qui pourra l'employer. L'association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) est l'opérateur qui expertise les candidatures CIFRE et verse les aides au partenaire. Elle organise chaque année

des forums d'information et diffuse sur son site des appels d'offres
à consulter : <http://www.anrt.asso.fr/>

Pour plus d'informations (aide à la recherche d'un industriel, constitution et montage du dossier, signature de la convention...), contacter Jérôme Malois ✉ 54, bd Raspail – 75006 Paris 📧 jerome.malois@ehess.fr

LES AIDES À LA PROFESSIONNALISATION

L'appel à candidature est lancé chaque année au mois de mars. Les dossiers sont examinés au mois de juin par le conseil de l'ED.

Pour tout renseignement : 📧 ecole.doc@ehess.fr

Les aides à la professionnalisation se composent de :

Aides à la participation à des colloques internationaux

Aide financière accordée sur dossier aux doctorants invités à présenter une communication à des colloques internationaux.

Aides à l'organisation de journées d'études

Contribution de l'École doctorale à l'organisation, par des doctorants de l'EHESS, de journées d'études doctorales.

Aides à la traduction

Aide spécifique dédiée aux publications des doctorants et plus spécialement aux frais de traduction. Cette aide est accordée de préférence à des binômes associant un étudiant publiant et un étudiant assurant la traduction tous les deux inscrits dans l'ED 286. À titre indicatif, l'École doctorale proposera une indemnité de 280 € pour un article de 25 000 signes.

Autres initiatives doctorantes

Elles concernent toute autre initiative collective

LES AUTRES AIDES FINANCIÈRES

Ces aides s'adressent aux doctorants inscrits à l'EHESS dans l'ED de l'EHESS (ED 286).

Aides à la mobilité des cotutelles de l'EHESS

Un appel à candidature est lancé chaque année au printemps. Seuls les étudiants inscrits en première année de doctorat à l'EHESS et

disposant d'une convention de cotutelle signée par toutes les parties concernées peuvent candidater. Cette aide d'un montant de 5 000 € n'est pas systématique et ne peut être accordée qu'une fois par la commission de la scolarité. Elle permet à l'étudiant de financer ses voyages ainsi que ceux des directeurs de thèse durant son cursus.

Pour tout renseignement: ✉ cotutelle@ehess.fr ☎ 01 49 54 23 21

Aides au terrain et aide à la reproduction de la thèse

Ces aides sont destinées aux **doctorants** ou aux étudiants en **diplôme de l'École**. Elles ne sont attribuées qu'une seule fois au cours de leur scolarité.

S'adresser au service de la scolarité: ✉ scolarite@ehess.fr ✉ Bureau A8_34 – 54, bd Raspail – 75006 Paris

Aides Aires culturelles

Offre de bourses de séjours de recherche (terrain, consultation d'archives) de courte durée (de 3 à 12 semaines) à l'étranger pour les doctorants (à l'exclusion des colloques et des séminaires). Les étudiants sont invités à déposer leurs dossiers de candidature au secrétariat de la formation doctorale dont ils dépendent. L'appel d'offres est lancé dans le courant du second semestre.

Se renseigner auprès du service de l'École doctorale, des écoles doctorales partenaires: Natacha George ✉ Bureau A8_01 – 54, bd Raspail – 75006 Paris ✉ ecole.doc@ehess.fr ☎ 01 49 54 25 22

LIENS UTILES

IEDU: portail des financements et bourses d'études – <http://iedu.fr>

Fund it – <http://www.fundit.fr>

POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Bourses d'excellence Eiffel (master et doctorant)

La bourse d'excellence Eiffel est réservée aux étudiants internationaux. Les étudiants en cours d'études à l'étranger sont prioritaires par rapport à ceux qui résident déjà en France.

Le programme de bourses Eiffel comporte deux volets :

- un volet master, qui permet de financer une formation diplômante au niveau master, de 12 à 36 mois ;
- un volet doctorat, qui permet de financer des mobilités de 10 mois, dans le cadre d'une cotutelle ou d'une codirection de thèse (de préférence la 2^e année de doctorat).

Les domaines d'études concernés par les bourses Eiffel et enseignés à l'EHESS sont :

- l'économie et la gestion (inscription dans les formations de master APE et PPD uniquement) ;
- les sciences politiques (inscription dans les formations de master ou de doctorat Études politiques uniquement).

Pour tout renseignement, s'adresser au service de l'information et de la mobilité internationale (SIMI) : ✉ simi@ehess.fr

À consulter :

- l'annuaire des bourses de Campus France – <http://campusbourses.campusfrance.org>
- site internet – [Étudier à l'EHESS/Mobilités et échanges/Bourses étudiants étrangers](#).

À noter :

- le site www.etudier-en-france.com donne de très bons conseils pour préparer sa venue en France (versions anglaise et française).

DISPOSITIF SPÉCIFIQUE

Aide Marquis

L'aide « Marquis » est une aide financière d'urgence destinée aux jeunes chercheurs, doctorants ou postdoctorants, qui du fait de situations exceptionnelles ne peuvent poursuivre leurs travaux avec le minimum de sécurité et de confort nécessaires.

Plus d'information : https://www.ehess.fr/sites/default/files/pagedebase/fichiers/deliberation_n3_ca_du_17_juin_2016.pdf

Les demandes de renseignements doivent être adressées à ✉ aide.marquis@ehess.fr

ÉTUDIANTS EXILÉS : LE PROGRAMME D'ACCUEIL DE L'EHESS

Depuis novembre 2015, l'EHESS a lancé une série de mesures destinées à faciliter l'accueil des réfugiés. L'École a notamment mis en place un programme destiné aux étudiants exilés, qui ont été contraints d'abandonner leurs projets d'études à la suite de persécution, de discrimination, de catastrophe ou de conflit armé dans leur pays d'origine. Ce programme fonctionne à Paris et à Marseille.

Les étudiants sont exonérés des frais d'inscription. Ils peuvent s'inscrire à tout moment et profitent d'un programme intensif de cours de langues. Par ailleurs, un système de binômes étudiants est en cours de déploiement. Objectif: faciliter l'intégration des étudiants exilés dans la vie académique et étudiante.

Un séminaire (Social sciences in practice and context/Regards croisés sur les sciences sociales) et un atelier (Atelier de traduction et de réflexion arabe-français) sont proposés à l'attention privilégiée des étudiants du programme Étudiants exilés de l'EHESS (EEE) et des étudiants et chercheurs du Programme national d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil (PAUSE). Les informations sont consultables sur le programme des enseignements 2018-2019 sur le site internet de l'EHESS

Pour tout renseignement, etudiantsexiles@ehess.fr

MOBILITÉS INTERNATIONALES

L'EHESS a développé 80 accords Erasmus+ et une trentaine d'accords bilatéraux (Amérique du Nord et du Sud, Europe, Asie...) pour favoriser la mobilité internationale des étudiants de l'École. Les accords permettent d'être exonéré des frais d'inscription dans l'université partenaire et de recevoir des aides à la mobilité.

POUR LES ÉTUDIANTS DE MASTER ET DOCTORAT

Le programme Erasmus+

Le Programme Erasmus + inclut les 28 États membres de l'Union européenne, les trois pays de l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) et la Turquie.

Les mobilités d'études sont organisées exclusivement dans le cadre d'accords de partenariats entre les universités. Le séjour doit avoir une durée comprise entre 3 et 12 mois. Les étudiants bénéficient de 12 mois de mobilités, études et/ou stages, par cycle d'étude (master, doctorat).

Plus d'informations sur : <https://www.ehess.fr/fr/programme-erasmus>

Les accords bilatéraux

L'EHESS a mis en place de nombreux partenariats avec des universités étrangères aux États-Unis, au Canada, en Amérique latine et en Asie principalement. Il est possible d'effectuer un séjour d'études d'un semestre ou d'un an dans une université partenaire.

Plus d'information : <https://www.ehess.fr/fr/accords-bilatéraux>

Aide à la mobilité vers l'Allemagne

Le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (GIP CIERA) propose des aides à la mobilité pour effectuer un séjour de recherche (M2 et thèse pour la session de janvier et uniquement thèse pour la session de juin) ou un stage (à partir du M1) dans le domaine des sciences sociales et humaines. Ces aides sont destinées à favoriser la mobilité d'étudiants et jeunes chercheurs vers l'Allemagne et les autres pays de langue allemande (Autriche, Suisse). Deux sessions sont organisées chaque année : celle de janvier couvre la période des séjours de recherche et des stages qui débutent

entre janvier et mai; celle de juin couvre la période des séjours de recherche et des stages qui débutent entre juin et décembre.

À noter : pour les stages et les séjours de recherche commencés au moment de la demande, le CIERA ne finance pas rétroactivement les mois déjà effectués.

Pour tout renseignement, consulter le site du CIERA : www.ciera.fr/ciera

POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS EN MASTER EXCLUSIVEMENT

Aide à la mobilité du Conseil régional d'Île-de-France AMIE

La bourse AMIE permet de financer un séjour d'études (dans le cadre d'accords d'échange) ou d'un stage effectué à l'étranger.

Cette aide est destinée aux étudiants de master sur critères sociaux (au vu de l'avis d'imposition de l'étudiant ou celui de ses parents qui ne doit pas dépasser un plafond de ressources fixé par le CRIDF). La durée du séjour à l'étranger doit être comprise entre 1 et 10 mois.

Les demandes sont gérées par le Service de l'information et des mobilités internationales.

Voir les conditions sur le site web de la Région Île de France : <https://www.iledefrance.fr/aides-services/bourses-mobilite-idf-annee-universitaire-2018-2019> et ehess.fr/fr/aides-mobilite

POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS EN DOCTORAT EXCLUSIVEMENT

Échanges d'étudiants entre l'EHESS et l'université de Chicago

Chaque année un doctorant inscrit à l'EHESS participe à cet échange et un étudiant de l'université de Chicago est accueilli à l'EHESS. Séjour de 6 mois rémunéré.

Bourse de séjour 3 mois sur conventions internationales

Ce programme permet à des doctorants de partir pour un séjour de recherche de trois mois dans des universités partenaires avec un financement de l'EHESS. Environ 10 bourses sont attribuées chaque année.

***Aide à la mobilité internationale des doctorants
du Conseil régional d'Île-de-France (Bourses AMI DOC)***

Cette aide est destinée aux doctorants, sans condition de nationalité, qui terminent leur master 2 ou sont inscrits en 1^{re} année de thèse au moment du dépôt du dossier de candidature. Toutefois, la priorité sera donnée aux étudiants en cotutelle et aux étudiants ayant des ressources modestes.

Les dossiers seront à déposer au secrétariat de la formation doctorale dont dépend l'étudiant pour un premier classement en vue d'une présélection finale qui sera effectuée par l'École doctorale.

Chaque formation informera ses doctorants de la date limite de dépôt des dossiers à son secrétariat.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site de la Région Île-de-France : <https://www.iledefrance.fr/aides-regionales-services/aide-mobilite-internationale-doctorants-ami-doctorants>

Plus d'information :

- Service de l'information et des mobilités internationales: ✉ simi@ehess.fr ☎ 01 49 54 26 93
- Mobilité et échanges : <https://www.ehess.fr/fr/partir-etudier-letranger>
- Aides à la mobilité : [ehess.fr/fr/aides-mobilite](https://www.ehess.fr/fr/aides-mobilite)

PRIX ET DISTINCTIONS

Prix de thèse

Chaque année, l'EHESS distingue une thèse soutenue au cours de l'année précédente par un prix d'un montant de 3 000 €. Les candidatures sont présentées par les directeurs de thèse.

Prix du mémoire de diplôme de l'École

Chaque année est décerné un « Prix du diplôme de l'EHESS » d'un montant de 1 500 €. Les candidatures doivent être présentées par les directeurs des mémoires adoptés au titre de l'année concernée.

Prix de la Chancellerie

Chaque année la chancellerie des universités de Paris, selon un calendrier qu'elle détermine, délivre 50 prix solennels d'un montant unitaire de 10 000 €. Les étudiants concernés doivent avoir soutenu leur thèse au cours de l'année civile qui précède la date de l'appel d'offres. Les candidatures sont transmises obligatoirement par l'établissement qui procède à une présélection.

Pour plus d'information s'adresser au service de la scolarité : ☎ diplome@ehess.fr
☎ 01 49 54 25 35

PROFESSIONNALISATION

OUSCIPO

L'Ouvroir de sciences sociales potentielles encourage et accompagne depuis 2014 les étudiants de l'EHESS, afin de leur permettre de construire leur projet de recherche en dialogue avec des acteurs de la société civile.

Associations, institutions publiques ou collectifs militants sont souvent demandeurs d'éclairages de sciences sociales sur leur fonctionnement ou leur domaine d'activité.

La familiarité quotidienne avec le terrain de nos partenaires leur permet aussi d'identifier des thématiques de recherche novatrices et de faciliter l'accès à des archives, des bases de données, des observations ou des interlocuteurs. De l'économie à la géographie en passant par la philosophie, l'histoire et les études genre ou politique, et bien sûr la sociologie ou l'anthropologie, toutes les disciplines présentes à l'École intéressent potentiellement nos partenaires. Plusieurs d'entre eux ont également des domaines d'intervention qui dépassent le cadre français.

L'Ouscipo ne vise pas à produire de l'expertise ; le partenaire n'intervient pas sur la conduite de la recherche ni la formulation de ses conclusions. L'objectif est de produire des recherches rigoureuses en sciences sociales, dont les résultats puissent alimenter les réflexions d'acteurs de la société civile. Ces principes sont rappelés dans une charte signée par l'étudiant, son enseignant et le partenaire.

Comment participer à l'Ouscipo ?

■ Dans le cadre de votre master ou doctorat, ou de toute autre recherche réalisée à l'EHESS

L'Ouscipo constitue une possibilité pour construire et réaliser votre recherche de master ou de doctorat. Votre travail s'effectue dans les conditions habituelles de préparation de votre diplôme sous la direction d'un enseignant-chercheur de l'EHESS.

L'inscription dans un partenariat de l'Ouscipo permet de bénéficier de l'expertise d'acteurs de terrain pour délimiter l'objet de la

recherche, ainsi que de faciliter l'accès aux matériaux empiriques. L'Ouscipo accompagne également la préparation de la restitution des résultats, dans un format court et adapté au public visé.

▪ Dans le cadre de séminaires de formation à l'enquête de terrain Chaque année, plusieurs enquêtes collectives sont conduites en partenariat avec des associations ou des collectifs. Il s'agit de séminaires de formation à l'enquête de terrain, accueillant prioritairement les étudiants de première année de master.

Contact : ✉ ouscipo@ehess.fr

CONVENTIONS INDUSTRIELLES DE FORMATION PAR LA RECHERCHE (CIFRE)

Le dispositif CIFRE permet à une entreprise de bénéficier d'une aide financière pour recruter un jeune doctorant dont les travaux de recherche, encadrés par un laboratoire public de recherche, conduiront à la soutenance d'une thèse.

Informations : cf. rubrique Bourses, aides et financements

STAGES EN ENTREPRISE

Le stage est une période temporaire de mise en situation professionnelle de 924 h maximum sur la durée de l'année universitaire.

Seuls les étudiants régulièrement inscrits dans un cursus de formation dont le volume d'enseignements est de 200 h minimum au cours de l'année universitaire peuvent obtenir une convention de stage.

Tout stage doit faire obligatoirement l'objet d'une convention.

✉ Bureau A8_37 – 54, bd Raspail – 75006 Paris ✉ conventiondestage@ehess.fr

STAGES ERASMUS +

Les stages Erasmus + doivent se dérouler dans une entreprise/université/association... d'un des pays participants au programme Erasmus (28 États membres de l'Union européenne, Islande, Liechtenstein, Norvège et Turquie). Ils doivent obligatoirement avoir une

durée supérieure à 2 mois (60 jours au total) et inférieure à 12 mois. Le programme Erasmus + apporte un financement fixé en fonction de la destination.

Une plateforme dédiée aux stages en Europe est disponible pour l'aide à la recherche d'un stage : <https://erasmusinter.org>.

Plus d'information : <https://www.ehess.fr/fr/stages-et-lectorats-létranger> ou contacter le SIMI : ✉ Bureau Ag_07 – 54, bd Raspail – 75006 Paris ☎ simi@ehess.fr

STAGES DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères offre aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français la possibilité d'effectuer un stage dans son administration centrale (à Paris ou à Nantes) ou à l'étranger.

En France, le stagiaire est accueilli dans une de ses directions : politique, géographique, stratégique, juridique, de la mondialisation, etc.

À l'étranger, il effectue son stage dans une mission diplomatique (chancellerie politique, service de presse, service de coopération et d'action culturelle, section consulaire) ou un poste consulaire.

Les offres sont présentes sur le site de la Bourse interministérielle de l'emploi public (BIEP). Tout étudiant qui souhaite effectuer un stage proposé par le MEAE doit s'adresser auprès du service de l'information et de la mobilité internationale, après avoir obtenu l'accord de son tuteur. Une fois l'accord du tuteur présenté au SIMI, un code lui permettant de candidater en ligne lui sera communiqué.

Plus d'information : <https://www.ehess.fr/fr/stages-et-lectorats-létranger> ou contacter le SIMI : ✉ Bureau Ag_07 – 54, bd Raspail – 75006 Paris ☎ simi@ehess.fr

LECTORAT/ASSISTANAT CIEP

Le CIEP (<http://www.ciep.fr/>) permet à des étudiants de master/doctorat d'effectuer une année à l'étranger en tant qu'assistants de langues ou lecteurs. Les assistants de langue sont affectés dans des établissements scolaires (ou universitaires, dans certains cas) pour une durée de 7 à 12 mois. Ils secondent le ou les professeur(s) de français

(pratique de la langue orale avec les élèves aux côtés du professeur, initiation à la civilisation et la culture françaises, participation à diverses activités éducatives de l'établissement, etc.).

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le SIMI :

✉ Bureau Ag_07 – 54, bd Raspail – 75006 Paris 📧 simi@ehess.fr

SHS PRO

L'association étudiante SHS Pro aide les étudiants à valoriser leurs recherches auprès d'organisations non académiques (administrations, entreprises, ONG...) en leur proposant des missions professionnelles rémunérées (prestations orales/études-analyses ponctuelles/enquêtes...), en les secondant dans la rédaction de leur CV ou de leurs lettres de motivation, en les mettant en relations avec son réseau de professionnels. En partenariat avec l'incubateur social « The other pole », elle propose aussi un accompagnement à la création d'entreprise pour les masterants et doctorants de l'École.

Contact : 📧 shsconseil@ehess.fr

COLLÈGE DOCTORAL PSL

Le Collège doctoral propose aux doctorants de PSL une large gamme de formations à vocation professionnalisante (emploi, carrière, communication, management...).

Pour consulter le catalogue des formations : <http://www.adum.fr/script/formations.pl?site=PSL>

DOCUMENTATION

Les équipes et les centres de recherche de l'EHESS implantés à Paris, Lyon, Marseille et Toulouse possèdent en propre ou en partenariat de riches fonds documentaires spécialisés, organisés en bibliothèques et centres de documentation, accueillant étudiants et chercheurs.

Ils sont placés sous la responsabilité de professionnels qui assurent une politique documentaire étroitement associée aux recherches en cours et qui se retrouvent régulièrement au sein d'un groupe de réflexion, le GDBE (Groupe des documentalistes et bibliothécaires de l'EHESS). Par ailleurs, le service des archives de l'EHESS est responsable de la collecte et de la gestion des archives institutionnelles et scientifiques de l'établissement.

La rubrique Ressources (<https://www.ehess.fr/fr/documentation-et-collections>) du site de l'EHESS donne accès à la présentation des ressources documentaires de l'établissement et à leurs modalités de consultation : bibliothèques et catalogues, archives, archives ouvertes, ressources électroniques et audiovisuelles.

À Lyon, le centre de documentation du CIHAM – Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (<http://smultidoc.ish-lyon.cnrs.fr/>) offre à la consultation un fonds de plus de 7 000 ouvrages.

À Marseille, le Centre de documentation en sciences sociales (<https://www.ehess.fr/fr/centre-documentation-en-sciences-sociales-vieille-charite>) met à disposition des étudiants, en accès direct, un fonds de 15 750 monographies et une importante collection de revues (111 abonnements en cours). Le Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie (<https://www.pacific-credo.fr/index.php/fr/centre-de-documentation/le-centre-de-documentation>) propose plus de 12 000 documents (ouvrages, thèses, périodiques), références de haut niveau spécialisées sur l'anthropologie océanienne.

À Toulouse, le centre de documentation du laboratoire TRACES – Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés (<http://traces.univ-tlse2.fr/>) – est constitué d'un fonds d'environ 19 000 documents. Par ailleurs, le centre de documentation du LISST-Centre d'anthropologie sociale (<http://lisst.univ-tlse2.fr/accueil/documentation/centres-de-documentation/>) compte près de 6 000

ouvrages et plusieurs milliers de documents : revues, travaux universitaires et rapports de recherche en anthropologie et en ethnologie.

Les étudiants de l'EHESS ont accès au prêt d'ouvrages de la bibliothèque de la FMSH (1^{er} étage, 54 bd Raspail 75006 Paris). La salle de lecture est réservée aux doctorants et aux chercheurs. Les étudiants en master bénéficient du prêt à domicile. Les étudiants de l'EHESS ont également accès aux bibliothèques universitaires.

À l'horizon 2020, le Grand équipement documentaire (GED) du futur Campus Condorcet, conçu sur le principe de mutualisation des ressources des établissements fondateurs, rassemblera 50 bibliothèques, centres de documentation et services d'archives. L'EHESS contribuera à cet équipement innovant en y transférant ses fonds documentaires.

BIBLIOTHÈQUES

Aires culturelles

■ **CASE Centre Asie du Sud-Est – Bibliothèque – Fonds Archipel**

Bibliothèque engagée dans le projet de GED-Condorcet

✉ Maison de l'Asie – 22, av. du Président-Wilson – 75116 Paris

Contact : Hélène Poitevin-Blanchard, ✉ helene.poitevin-blanchard@ehess.fr

☎ 01 53 70 18 21

■ **CECMC Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine – Bibliothèque**

Bibliothèque engagée dans le projet de GED-Condorcet

✉ Maison de l'Asie – 22, av. du Président-Wilson – 75116 Paris

Contacts : ✉ bibchine@ehess.fr Monique Abud ☎ 01 53 70 18 70 et Wang Ju ☎ 01 53 70 18 27

■ **CEIAS Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud – Bibliothèque**

Bibliothèque engagée dans le projet de GED-Condorcet

✉ Maison de l'Asie – 22, av. du Président-Wilson – 75116 Paris

Contact : Marielle Morin ✉ bibinde@ehess.fr ☎ 01 53 70 18 79

■ **CENA Centre d'études nord-américaines – Bibliothèque**

Bibliothèque engagée dans le projet de GED-Condorcet

✉ 105, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Christelle Ceci (lundi et mardi) ✉ cena@ehess.fr ☎ 01 53 63 51 88

■ **CERCEC Centre d'études des mondes russe,
caucasien et centre-européen – Bibliothèque**

Bibliothèque engagée dans le projet de GED-Condorcet

✉ 54, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Krystyna Frank ✉ krystyna.frank@ehess.fr ☎ 01 49 54 83 18 et Dmitri Gouzevitch
✉ dmitri.gouzevitch@ehess.fr

■ **CERCEC – Iconothèque russe et soviétique**

Iconothèque engagée dans le projet de GED-Condorcet

✉ Bureau 12 – 105, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Marie-Hélène Mandrillon ✉ marie-helene.mandrillon@ehess.fr ☎ 01 53 63 51 17

■ **CRBC Centre de recherches sur le Brésil contemporain/
CERMA Centre de recherches sur les mondes américains
– Bibliothèque**

Bibliothèque engagée dans le projet de GED-Condorcet

✉ 54, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Diana Ospina (mardi) ✉ diana.ospina@ehess.fr ☎ 01 49 54 20 85

■ **CRC Centre de recherches sur la Corée
– Service de documentation**

Bibliothèque engagée dans le projet de GED-Condorcet

✉ Maison de l'Asie – 22, av. du Président-Wilson – 75116 Paris

Contacts : Eun-joo Carré-Na ✉ eun-joo.carre-na@ehess.fr ☎ 01 53 70 18 76

■ **CREDO – Marseille – Centre de recherche et de documentation
sur l'Océanie – Fonds pacifique**

✉ Maison Asie Pacifique – Aix-Marseille Université – 3, place Victor Hugo – 13003 Marseille

Accès : Campus St-Charles – Bâtiment LSH – Espace Yves Mathieu 2^e étage

Contact : Judith Hannoun ✉ judith.hannoun@univ-amu.fr ☎ 04 13 55 07 24

■ **CRJ Centre de recherches sur le Japon – Bibliothèque**

Bibliothèque engagée dans le projet de GED-Condorcet

✉ Bureau 59 – 105, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Yasuko D'Hulst ✉ yasuko.d-hulst@ehess.fr ☎ 01 53 10 54 07

■ **CRLAO Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale
– Bibliothèque**

Bibliothèque engagée dans le projet de GED-Condorcet

✉ Maison de l'Asie – 22, av. du Président-Wilson – 75116 Paris/105, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Michelle Abud ✉ micabud@ehess.fr (Maison de l'Asie: lundi, mardi, jeudi)

☎ 01 53 70 18 64 – (105, bd Raspail: mercredi, vendredi) ☎ 01 53 10 54 07

■ **IMAF Institut des mondes africains (site Raspail) – Bibliothèque**
Bibliothèque engagée dans le projet de GED-Condorcet

✉ BULAC – 65, rue des Grands-Moulins – 75013 Paris

Contact : Marine Defosse 📧 marine.defosse@bulac.fr ☎ 01 81 69 18 81

Économie

■ **Bibliothèque ENS-Jourdan – Sciences humaines et sociales**

✉ 48, bd Jourdan – 75014 Paris

Contact : Accueil ☎ 01 80 52 15 80

Histoire

■ **AnHiMA Anthropologie et histoire des mondes antiques**
– **Bibliothèque Gernet-Glotz**

✉ Galerie Colbert – 2, rue Vivienne – 75002 Paris

Contact : Marie Lerat 📧 marie.lerat@cncrs.fr ☎ 01 47 03 84 14

■ **CAK Centre Alexandre-Koyré. Histoire des sciences et des techniques – Bibliothèque**

Bibliothèque engagée dans le projet de GED-Condorcet

✉ 27, rue Damesme – 5^e étage – 75013 Paris

Contact : Anabel Vazquez 📧 anabel.vazquez@cncrs.fr ☎ 01 40 78 26 44

■ **CéSor Centre d'études en sciences sociales du religieux – Bibliothèque Alphonse-Dupront**

Bibliothèque engagée dans le projet de GED-Condorcet

✉ 10, rue Monsieur-le-Prince – 75006 Paris

Contacts : Daniela Scancella 📧 daniela.scancella@ehess.fr ☎ 01 53 10 54 35 et Yamina Irid

📧 yamina.irid@ehess.fr ☎ 01 53 10 54 36

■ **CESPRa Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron – Bibliothèque**

Bibliothèque engagée dans le projet de GED-Condorcet

✉ 105, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Elisabeth Dutartre-Michaut 📧 elisabeth.dutartre@ehess.fr ☎ 01 53 63 51 51

■ **CIHAM – Lyon – Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux – Centre de documentation**

✉ Maison des Sciences de l'Homme Lyon Saint-Étienne – Bât. C – 1^{er} étage – Bureau n° 137N – 14, av. Berthelot – 69363 Lyon Cedex 07

Contact : Marie du Halgouët (du lundi au jeudi) 📧 marie.du-halgouet@ehess.fr

☎ 04 72 72 65 78

■ **CRH-AHLOMA Anthropologie historique du long Moyen Âge – Bibliothèque du GAHOM (Groupe d’anthropologie historique de l’Occident médiéval)**

Bibliothèque engagée dans le projet de GED-Condorcet

✉ INHA – 2, rue Vivienne – 75002 Paris

Contact : ☎ 01 47 03 84 36

■ **CRH Centre de recherches historiques**
■ **CRH-GAM Groupe d’archéologie médiévale**
– **Bibliothèque Jean-Marie-Pesez**

■ **CRH-GEI Groupe d’études ibériques**

Bibliothèques engagées dans le projet de GED-Condorcet

✉ Bureau A04_15 – 54, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Patricia Bleton ✉ patricia.bleton@ehess.fr ☎ 01 49 54 23 67

■ **CRH-LaDÉHiS Laboratoire de démographie et d’histoire sociales – Bibliothèque**

Bibliothèque engagée dans le projet de GED-Condorcet

✉ Bureau B04_02 – Salle de consultation B04_01 – 54, bd Raspail – 75006 Paris

Contacts : Francine Filoche ✉ francine.bandern@ehess.fr ☎ 01 49 54 25 88 et Maroula Sinarellis ✉ marie.sinarellis@ehess.fr ☎ 01 49 54 24 25

■ **TRACES – Toulouse – Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés – Centre de documentation**

✉ Maison de la Recherche, 4^e étage, aile F – 5, allée Antonio Machado – 31058 Toulouse Cedex 9

Contact : Stéphanie Delaguette ✉ tracesdoc@univ-tlse2.fr ☎ 05 61 50 36 86

Anthropologie sociale, philosophie, psychologie, sociologie

■ **CDSS – Marseille – Centre de documentation en sciences sociales de la Vieille-Charité**

✉ 2, rue de la Charité – 13002 Marseille

Contacts : standard ☎ 04 91 90 36 36 – Amel Bismuth ✉ amel.bismuth@univ-amu.fr

☎ 04 91 90 12 00 et Emmanuelle Verger ✉ emmanuelle.verger-polpre@univ-amu.fr ☎ 04 91 90 51 52

■ **CENJ Centre d’études des normes juridiques « Yann-Thomas » – Bibliothèque**

✉ 105, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Secrétariat du CENJ ✉ cenj@ehess.fr ☎ 01 53 63 51 68

■ **CERMES3 Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale, société – Centre de documentation**

✉ Site CNRS – 7, rue Guy-Môquet – 94801 Villejuif Cedex

Contact : Karine Gay ✉ karine.gay@vjf.cnrs.fr ☎ 01 49 58 33 86

■ **CRAL Centre de recherches sur les arts et le langage**

– **Fonds Ricœur**

✉ 96, bd Raspail – 75006 Paris / Institut protestant de théologie – 83, bd Arago – 75014 Paris

Contact : ✉ fondsricoeur@iptheologie.fr

■ **IJN Institut Jean Nicod – Bibliothèque**

✉ École normale supérieure – Pavillon Jardin – 29, rue d'Ulm – 75005 Paris

Contact : Tassnim Lesguillons ✉ tassnim.lesguillons@ens.fr ☎ 01 44 32 26 96

■ **LAS Laboratoire d'anthropologie sociale**

– **Bibliothèque Claude-Lévi-Strauss**

✉ 3 rue d'Ulm – 75005 Paris

Contact : Sophie Assal ✉ sophie.assal@college-de-france.fr

■ **LISST-CAS – Toulouse – Centre d'anthropologie sociale**

– **Centre de documentation**

✉ Bibliothèque universitaire centrale du Mirail – Espace Documentation Recherche – 2^e étage Sud – 5, allées Antonio Machado – 31058 Toulouse Cedex 9

Contact : Bénédicte Bonnemason ✉ benedicte.bonnemason@ehess.fr ☎ 05 61 50 25 26

■ **PHS Programme handicap et société – Bibliothèque**

✉ Bureau 50 – 105, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : ✉ phs@ehess.fr

LES ÉDITIONS DE L'EHESS

Les Éditions de l'EHESS contribuent à mettre en œuvre la politique scientifique de l'École et constituent une vitrine de premier plan pour l'institution. La maison d'édition publie des textes novateurs en sciences sociales, premiers ouvrages ou recherches confirmées, conduites au sein de l'EHESS ou venant d'horizons différents.

Travailler au projet intellectuel des sciences sociales

Le catalogue des Éditions propose un fonds qui atteste un héritage scientifique prestigieux ; il s'accroît en moyenne d'une trentaine d'ouvrages par an. Il participe à la construction d'une interdisciplinarité active par des collections et revues qui traitent un vaste ensemble de thèmes en sciences sociales.

→ la voix des sciences sociales avec la collection « Audiographie », transcription de paroles inédites de grands penseurs ;

→ la collection d'intervention « Cas de figure », en ligne sur Open Edition Books;

→ la collection « Contextes », en partenariat avec Vrin, croise savoirs philosophiques et sciences sociales;

→ l'épistémologie des sciences sociales, à travers deux collections: « Enquête » et « Raisons pratiques »;

→ la collection spécialisée dans la traduction des grands textes fondamentaux « EHESS-Translations »;

→ les travaux de recherche fondamentale (collection « En temps & lieux »);

→ la collection « Hautes Études », en coédition avec Gallimard et le Seuil, accueille notamment les cours de Michel Foucault;

→ la collection « L'histoire et ses représentations » interroge la place des images dans la recherche historique;

→ « Grief », en partenariat avec Dalloz, offre une place à la réflexion et la polémique à la charnière des mondes du droit et de la sociologie;

→ la collection « Métis. Anthropologie des mondes grecs »;

→ la collection « Purushartha. Sciences sociales en Asie du Sud » étudie l'Asie du Sud à la lumière des sciences de l'homme.

Les Éditions de l'EHESS publient également **huit revues** de rayonnement international: *Annales HSS*, *Archives de sciences sociales des religions*, *Cahiers d'Études africaines*, *Cahiers du monde russe*, *Études rurales*, *Histoire & Mesure*, *L'Homme*, *Techniques & Culture*. Elles sont **consultables en ligne**, notamment sur revues.org et sur [Cairn.info](http:// Cairn.info), tous deux **accessibles depuis l'ENT de l'EHESS** (voir plus bas la rubrique: « ENT »). Les numéros anciens se trouvent en libre accès sur persee.fr et sur JSTOR. Les *Annales* en ligne sont, en français et en anglais, disponibles sur Cambridge Core, le site de Cambridge University Press, à partir de 2017.

Quatre publications peuvent retenir particulièrement l'attention des étudiants et les accompagner dans leur parcours de formation et de recherche à l'EHESS :

→ **La sociologie comme elle s'écrit. De Bourdieu à Latour** : à partir de comptes rendus d'ouvrages qui ont fait date, l'auteur Jean-Louis Fabiani propose un récit cohérent de la trajectoire de la discipline en France et aux États-Unis.

→ **Faire des sciences sociales. Critiquer • Comparer • Généraliser**, cette trilogie reflète la vitalité renouvelée de la recherche en sciences sociales.

→ **Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales** : établir le lien entre, d'un côté, une expérience – l'écriture de la thèse – par définition individuelle et de l'autre, le contexte institutionnel de la recherche, par définition collectif, dans lequel les doctorants se sentent souvent laissés pour compte : tel est l'enjeu de cet anti-manuel.

→ **Le tapuscrit** : comment assurer la préparation matérielle d'un texte de sciences humaines ? Comment présenter un manuscrit de la manière la plus efficace et faciliter la collaboration entre auteurs et éditeurs ?

Depuis l'automne 2015, les Éditions de l'EHESS déclinent la collection « En temps & lieux » en deux formats. Outre le format de référence qui demeure, certains livres sont proposés dans un format plus compact destiné plus particulièrement au public étudiant. Il s'agit de se rapprocher du format que les éditeurs anglo-saxons désignent sous le nom de *Readers* ou *Companion books*.

Un éditeur engagé sur le front de l'internationalisation



→ Une ouverture à des auteurs internationaux par la **publication de traductions** ;

→ Un accompagnement des auteurs et un travail constant de **prospection pour favoriser les traductions en langues étrangères de leurs ouvrages** ;

→ Un engagement réitéré en faveur de la **circulation internationale des travaux des sciences humaines et la pluralité des langues d'écriture** :

appel aux doctorants et aux chercheurs à participer au travail du comité de veille à la traduction mis en place par les Éditions de l'EHESS.

Un acteur du débat public et interprofessionnel

Au-delà de leur métier d'éditeur, les Éditions organisent des rencontres interprofessionnelles et des débats ouverts au public :

→ sur le monde contemporain, trois cycles : **Les Agendas du politique** (avec le LabEx Tepsis), **Lire la société** (avec la BPI du centre Pompidou) ; **Écrits Écran** (avec la Direction de l'image et de l'audiovisuel) ;

→ sur les enjeux de la circulation des savoirs, deux cycles : **Éditer**



les sciences sociales aujourd'hui, À l'écoute des sciences sociales, avec l'EHESS Marseille et la Bibliothèque départementale de Marseille.

**Éditions
EHESS**

Éditions de l'EHESS · 105, bd Raspail · 75006 Paris

Tél. : 33 (0)1 44 07 08 89 · editions@ehess.fr · www.editions.ehess.fr

LES ARCHIVES OUVERTES ET HAL

HAL (Hyper article en ligne) a été créé par le CNRS en 2001 dans le cadre du mouvement pour le libre accès aux résultats de la recherche. C'est un site où les chercheurs auto-archivent leurs travaux pour en optimiser la visibilité, l'accessibilité et la rapidité de diffusion. L'accès aux textes ou à la référence des documents est libre et gratuit, HAL est une archive ouverte pour toute la communauté scientifique française : c'est un immense réservoir numérique, ratissé par les moteurs de recherche comme Isidore, Google Scholar ou les autres moteurs de recherche spécialisés.

HAL se décline en collections. Pourront principalement intéresser les étudiants de l'EHESS :

- **HAL-SHS** (Hyper article en ligne – Sciences de l'homme et de la société) ;

- **MédiHAL** (archive ouverte de photographies et d'images scientifiques) ;

- **TEL** (thèses en ligne) : les étudiants y auto-archivent leurs thèses.

Développé par le CCSD (Centre pour la communication scientifique directe), unité du CNRS créée en 2000, le serveur TEL (pour « thèses en ligne ») est un environnement particulier de HAL (pour « hyperarticle en ligne »), archive ouverte de dépôt de travaux scientifiques en libre accès. Il ne s'agit pas de ce que l'on appelle communément un « dépôt électronique » de thèse, remplaçant le dépôt papier

de plus en plus utilisé par les universités, mais d'un « auto-archivage » et d'une mise à disposition de tous d'une thèse (ou d'un mémoire d'habilitation à diriger des recherches) par son auteur.

Des archives HAL-EHESS et TEL-EHESS ont été mises en place en 2011 permettant la consultation des travaux de chercheurs ou de doctorants affiliés à l'EHESS.

Certains centres de l'EHESS ont aussi des collections comme l'Institut Jean-Nicod (IJN), l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC), le Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED), le Centre Alexandre-Koyré. Histoire des sciences et des techniques (CAK), etc. Il existe également des collections constituées autour de projets de recherche financés par le Conseil européen de la recherche (ERC) ou l'Agence nationale de la recherche (ANR). Une liste des archives de tous les centres de l'EHESS est disponible sur le site de l'EHESS, rubrique « Ressources et savoirs ».

Les étudiants qui souhaitent déposer leur thèse dans TEL trouveront les informations utiles auprès du Bureau des soutenances de thèses (✉ these@ehess.fr)

▪ Suivi des dépôts sur HAL-EHESS en s'abonnant au compte @HALEHESS ou en le consultant librement à l'adresse https://twitter.com/EHESS_HAL

Renseignement complémentaire : ✉ archivesouvertes@ehess.fr

..... **ARCHIVES**

Le service des archives est chargé de la collecte du traitement et de la gestion des archives institutionnelles et scientifiques de l'EHESS. Il accueille principalement un public de chercheurs et d'étudiants, mais reste accessible à tous. Les lecteurs peuvent consulter notamment :

- la collection des *Annuaire*s, brochures des formations et affiches de l'EHESS (comptes rendus des cours et conférences, répertoires des centres);
- les archives administratives;
- les archives des centres de recherche;
- les fonds d'archives personnelles de chercheurs.

Ce volume de près de 2 kilomètres linéaires éclaire l'histoire scientifique et institutionnelle de la recherche en sciences humaines

et sociales après la seconde guerre mondiale. Des fonds versés aux Archives nationales y sont également consultables. En raison d'un nombre de places limité et de la délocalisation des archives, il est indispensable de prendre rendez-vous, d'autant que certains documents nécessitent une autorisation des services ou des ayants droit.

Pour en savoir plus : <https://www.ehess.fr/fr/archives-lehess>

La salle de consultation des archives est ouverte au public, les lundis et mercredis de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 00 ✉ 96, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : 📧 service.archives@ehess.fr 📞 01 53 63 56 22

RESSOURCES AUDIOVISUELLES

Consciente que le recours à l'image, tant comme source de recherche que comme discours, occupe une place de plus en plus importante dans la production scientifique en sciences sociales et humaines, la Direction de l'image et de l'audiovisuel a pour mission d'inciter, d'accompagner, de coordonner et de structurer les activités dans ce domaine et d'être à l'écoute de toutes celles et de tous ceux qui, de plus en plus nombreux, explorent le champ de l'image et du son dans leurs travaux et dans leurs réflexions.

ASSISTANCE TECHNIQUE ET PRÊT DE MATÉRIEL

La Direction de l'image et de l'audiovisuel propose une assistance technique aux étudiants pour le montage et la postproduction des documents audiovisuels réalisés dans le cadre de leurs recherches. La Direction dispose également de matériel audiovisuel (petites caméras, micros, enregistreurs, etc.) pouvant faire l'objet d'un prêt de courte durée. Des formations rapides au maniement du matériel et à la prise de vue peuvent être dispensées à cette occasion. Toute demande de ce type doit être adressée à Bénédicte Barillé (benedicte.barille@ehess.fr) en explicitant clairement le projet de recherche qui sous-tend la démarche audiovisuelle. Le soutien apporté par la Direction dans la réalisation d'un document audiovisuel pourra donner lieu à une convention de coproduction

VIDÉOTHÈQUE

La vidéothèque met à la disposition des étudiants et des chercheurs un fonds de films (environ 1 500 documents), pour la plupart des

films documentaires, mais également des captations de séminaires, de colloques et un fonds d'imprimés, composé d'ouvrages, d'articles traitant du cinéma et plus généralement de l'image animée, comme objet d'étude ou dans leurs relations avec les sciences sociales. Les films proposés sont principalement des documentaires en sciences sociales avec une prédominance de films ethnographiques et anthropologiques, mais aussi sociologiques, historiques, biographiques. Depuis 2012, la Société française d'anthropologie visuelle (SFAV) est accueillie par la vidéothèque de l'EHESS. La collection (fonds de l'EHESS et de la SFAV) et la base de données sont consultables sur place uniquement; aucun emprunt n'est possible. Ces documents audiovisuels sont principalement inscrits sur des supports VHS et DVD. La Direction est actuellement en train d'étendre la collecte afin de constituer une vidéothèque reflétant l'histoire du documentaire dans toute sa diversité.

www.ehess.fr/fr/ressources-audiovisuelles

La consultation des documents s'effectue uniquement sur rendez-vous

✉ Direction de l'image et de l'audiovisuel – 96, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Bénédicte Barillé ☎ 01 71 7032 79 ✉ benedicte.barille@ehess.fr

VIDÉOTHÈQUE NUMÉRIQUE

L'EHESS s'est engagée dans la pérennisation et la promotion de ses activités scientifiques à travers les médias audiovisuels. Depuis novembre 2011, les productions audiovisuelles de l'EHESS sont hébergées sur Canal U, la vidéothèque numérique de l'Enseignement supérieur, en accès libre et gratuit. Cet outil interactif permet aux utilisateurs de créer leurs propres « chaînes » et de diffuser leurs analyses et commentaires.

La vidéothèque numérique de l'EHESS rassemble ainsi une pluralité de productions audiovisuelles : captations de manifestations scientifiques (colloque, débat, conférence, etc.), entretiens de chercheurs, objets multimédias, documentaires et courts-métrages d'étudiants réalisés dans le cadre de leur formation. Elle offre ainsi plus de 700 vidéos pluridisciplinaires, dont beaucoup sont téléchargeables en podcast audio.

Pour en savoir plus : www.canal-u.tv/producteurs/ehess

RESSOURCES INFORMATIQUES

La direction des systèmes d'information (DSI) met à disposition un ensemble d'outils numériques aux enseignants-chercheurs, étudiants et personnels administratifs et techniques de l'EHESS.

Pour toute demande d'information ou toute difficulté rendez-vous dans la rubrique « Assistance » de l'environnement numérique de travail (ENT, voir ci-dessous).

COMPTES INFORMATIQUES

Tout étudiant inscrit à l'EHESS bénéficie de l'ouverture d'un compte informatique. Il permet de s'authentifier et d'accéder aux services numériques de l'EHESS. Les informations utiles seront communiquées par le service de la scolarité à la fin de l'inscription administrative. Le compte ne sera valide qu'après son **activation** *via* l'application web disponible à cette adresse : <http://ent.ehess.fr/activation>

POURQUOI ACTIVER LE COMPTE INFORMATIQUE ?

Pour accéder à l'ensemble des services numériques de l'EHESS, notamment :

- au téléchargement des formulaires et autres documents administratifs ;
- à la réinscription en ligne, à la consultation du dossier étudiant ;
- à la plateforme d'enseignement en ligne où les enseignants déposent des supports de cours et de séminaires (articles, bibliographies, informations utiles, etc.) ;
- au wifi, disponible dans tous les locaux parisiens de l'EHESS ;

- à la messagerie institutionnelle de la forme prenom.nom@ehess.fr qui servira de moyen de communication principal avec l'administration;
- à la liste de diffusion réservée aux étudiants (etudiantsehess@ehess.fr), qui permet aux étudiants et aux personnes ayant étudié à l'EHESS de communiquer entre elles;
- aux ressources documentaires numériques regroupant les abonnements aux périodiques, revues, encyclopédies, etc.;
- au stockage de documents où il est possible de déposer des fichiers en toute sécurité (sauvegardes régulières) et de les synchroniser avec différents appareils.

La messagerie institutionnelle doit être consultée régulièrement; elle permet de recevoir des informations de nature pédagogique et administrative. Il s'agira notamment des appels à candidatures concernant les aides et les bourses auxquels vous pouvez être éligibles. En consultant régulièrement votre messagerie, vous serez en mesure de présenter vos dossiers dans les délais prescrits et, d'une manière plus générale, de vous tenir informés de la vie de l'établissement.

SALLE INFORMATIQUE

À Paris, une salle équipée d'ordinateurs avec Internet est mise à la disposition des étudiants inscrits à l'EHESS ayant activé leur compte informatique.

Adresse : ☒ 105, bd Raspail (à l'entresol) – 75006 Paris

Horaires du lundi au vendredi :

– de 9 h à 20 h, du 1^{er} septembre au 1^{er} juillet;

– de 9 h à 18 h du 1^{er} juillet au 31 août et pendant les vacances scolaires.

Les utilisateurs sont autorisés à imprimer et à scanner des documents en quantité limitée, il est demandé de fournir le papier nécessaire.

ACCÈS WIFI

L'EHESS a déployé un réseau Wifi dans ses principaux locaux parisiens (54, 96 et 105 bd Raspail). Ce réseau est accessible à tous

les étudiants ayant activé leur compte informatique EHESS. Comme tous les services de la DSI, il est accessible grâce au couple nom d'utilisateur/mot de passe du compte informatique.

La DSI met également à disposition des étudiants le réseau Wifi « eduroam » au 54 bd Raspail, et, depuis cette année, également au 96 et au 105 bd Raspail. Le service eduroam vise à offrir un accès sans fil sécurisé à Internet aux personnels et aux étudiants de la communauté enseignement supérieur/recherche lors de leurs déplacements. L'EHESS étant membre du projet eduroam, ses étudiants et personnels disposent de cet accès depuis tous les autres établissements membres, et ceci en utilisant leur adresse de messagerie EHESS et leur mot de passe (identique à celui du compte informatique). Le mode opératoire pour accéder au réseau Wifi eduroam depuis un PC, un Macintosh ou un mobile est décrit dans un document accessible sur le site de l'EHESS (<https://www.ehess.fr/documentation/eduroam.pdf>).

L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'ENT est un portail web permettant d'accéder à l'ensemble des services numériques mis à la disposition des étudiants et des personnels. Il est accessible de n'importe quel ordinateur connecté à internet et offre un environnement sécurisé et personnalisé accessible grâce au couple nom d'utilisateur/mot de passe du compte informatique.

Accès à l'ENT : <http://ent.ehess.fr>

Comment se connecter ?

Depuis la page d'accueil de l'ENT, cliquez sur le bouton « se connecter » en haut à droite de la fenêtre. Entrer les identifiants uniques (nom d'utilisateur + mot de passe) du compte informatique.

VIE ÉTUDIANTE

La vie étudiante à l'EHESS implique, au-delà de la formation, l'ensemble des aspects liés à la vie des étudiants, qu'il soit lié à leur quotidien, comme à leur participation institutionnelle, associative, syndicale ou citoyenne.

Andrea Benvenuto, maîtresse de conférences de l'EHESS, chargée de mission à la vie étudiante auprès du président, en lien étroit avec différents partenaires associatifs et institutionnels (en premier chef la direction de la DEVE), a pour rôle de promouvoir et soutenir des initiatives ayant comme objectif l'amélioration de la vie étudiante au sein de l'EHESS. Pour ce faire, la charge de mission s'appuie sur le collectif « Vie étudiante », groupe de réflexion et de promotion d'initiatives portant sur les conditions de vie étudiante, constitué d'étudiants élus, de représentants d'associations et/ou de syndicats, et de tout étudiant désireux d'y participer. La chargée de mission est également à l'écoute des demandes individuelles concernant les préoccupations quotidiennes liées à la vie étudiante.

Les délégués des masters, les représentants des étudiants auprès des centres de recherche et les représentants étudiants élus auprès des instances de l'EHESS (conseil d'administration, conseil scientifique, conseil de l'École doctorale, comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), les syndicats et les associations d'étudiants sont également des interlocuteurs privilégiés.

Accueil sur RDV: Bureau A9_26 – 54, bd Raspail – 75006 Paris, ✉ mission-vie.etudiante@ehess.fr Skype: [mission-vie.etudiante.ehess](https://www.ehess.fr/fr/vie-etudiante) ☎ 01 49 54 84 23 <https://www.ehess.fr/fr/vie-etudiante>

SE RETROUVER/TRAVAILLER

Au rez-de-chaussée du bâtiment dit Le Corbusier (96, bd Raspail 75006 Paris, à droite en entrant dans la cour) se trouve un espace de travail et d'initiatives étudiantes ainsi que le bureau de l'association et du syndicat étudiants.

Dans le même bâtiment, au 1^{er} étage, un espace multifonctions est également à la disposition des étudiants.

Toujours au 96 bd Raspail (salle des artistes, rez-de-chaussée) une salle de travail est dédiée aux étudiants.

Ces espaces sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 21 h (de 9 h à 19 h pendant les périodes de vacances universitaires).

Au 54, bd Raspail 75006 Paris, sont accessibles :

- des espaces de travail pour les doctorants dans les centres de recherche ;

- des salles de co-travail situées aux 4^e et 6^e étages (salles A04_32 et A06_37) destinées aux différentes formes de travail «nomade». Elles permettent de s’y rendre un temps limité pour travailler, lire ou encore organiser une petite réunion. Ces espaces ne sont ni des postes de travail régulier, ni des salles de séminaires, ni des lieux de restauration. Ils ne sont donc pas réservables ;

- l’espace de restauration (salle BS1_37) converti en espace de travail accessible à tous les étudiants de 15h à 20h30 tous les jours, sauf les mercredis ;

- un espace de détente équipé de distributeurs situé au niveau des salles d’enseignement.

SE LOGER

PSL HOUSING: une plateforme dédiée au logement

Étudiant ou futur étudiant de l’EHESS peuvent utiliser la plateforme de l’École dédiée au logement pour :

- trouver une location en France et à l’international ;
- trouver un(des) colocataire(s) en France et à l’international ;
- trouver/proposer une sous-location en France et à l’étranger ;
- trouver une chambre temporaire en France et à l’international.

Connexion à la plateforme <https://pslhousing.ehess.fr>

- Déjà étudiants : cliquer sur « Connexion étudiant » puis sur « Connexion avec l’ENT »

- Nouveaux étudiants : activer le compte informatique (cf. rubrique Ressources informatiques) ;

▪ Étudiants internationaux : créer un compte avec une adresse mail personnelle puis entrer la clé d'inscription HOUSINGHESS.
Contact : logement.pslhousing@univ-psl.fr

Les résidences universitaires

Les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) proposent aux étudiants des chambres meublées en résidence universitaire. Le CROUS dispose ainsi de 36 résidences universitaires à Paris. Des logements meublés plus vastes (de type T1 ou supérieur) sont proposés par certains CROUS. Les places en résidence sont attribuées sur critères sociaux après examen du dossier de chaque candidat. La chambre d'étudiant au CROUS coûte environ 180 € déduction faite de l'Aide personnalisée au logement (APL) accordée par la Caisse d'allocation familiale (voir ci-dessous).

La demande d'un logement géré par les CROUS se fait en constituant un « Dossier social étudiant » entre le 15 janvier et le 30 avril pour l'année universitaire suivante.

À noter : le dossier social étudiant est le document unique de demande de bourse et de logement en résidence universitaire.

Pour tout renseignement, contacter le service logement, ouvert de 9 h à 12 h (sauf vendredi) :

✉ rdc du bâtiment Sarrailh – 39, av. Georges-Bernanos – 75005 Paris (RER B Port-Royal)

☎ 01 40 51 36 12 📧 logement@crous-paris.fr.

Voir également : www.crous-paris.fr, www.crous-aix-marseille.fr, www.crous-toulouse.fr

La Cité internationale universitaire de Paris regroupe un ensemble de résidences universitaires spécialement destinées aux étudiants et chercheurs internationaux. Elle est située dans le 14^e arrondissement de Paris entre la porte de Gentilly et la porte d'Orléans. Cette fondation accueille au sein de ses 40 maisons près de 6 000 étudiants, chercheurs, artistes et sportifs de haut niveau du monde entier.

Voir le site de la CIUP : <http://www.ciup.fr/>

Faire une demande de logement à la CIUP : <http://www.ciup.fr/maisons/demande-logement/>

Les foyers

Il existe un certain nombre de foyers à Paris qui ne dépendent pas du CROUS mais qui sont compatibles avec les aides au logement telles que l'APL (voir ci-dessous).

Listes de foyers étudiants et de foyers de jeunes :

- le site de L'Association des résidences et des foyers de jeunes (ARFJ)
<http://www.arfj.asso.fr/>
- le site de L'Union nationale des maisons d'étudiants (UNME)
<http://www.unme-asso.com>

Les locations privées : garants et cautions

Le locatif dit « privé » regroupe l'ensemble des logements mis en location par des propriétaires sur le marché de l'immobilier. Il existe traditionnellement deux types de logements dans le locatif privé : les logements dits « vides » (non meublés) et les logements « meublés ».

La signature d'un contrat de location (appelé « bail ») est généralement nécessaire et fortement recommandée.

Pour « garantir » que les loyers seront bien payés, les agences et propriétaires demandent souvent la « caution d'un tiers », également appelé « garant » : il s'agit d'une personne physique ou morale qui s'engage aux côtés du locataire lors de la signature du bail. Cette « caution » s'engage à payer les loyers si le locataire ne les paye pas.

Pour les étudiants qui sont dépourvus de garants personnels :

→ le dispositif « La Clé » (Caution locative étudiante) est une garantie de l'État permettant de faciliter l'accès à un logement. Pour plus d'informations sur les conditions d'éligibilité au dispositif et sur son fonctionnement : <http://www.lokaviz.fr/n/a-qui-s-adresse-la-cle/n:473>

→ La garantie Visale, un service proposé par Action Logement, offre à tous les étudiants, sans conditions de ressources, une caution locative gratuite pour tout type de logement. Visale se porte garant auprès du bailleur, effectuer la demande sur www.visale.fr

Les étudiants étrangers peuvent également bénéficier de ces dispositifs.

Les aides au logement

La Caisse d'allocations familiales (CAF) gère les différentes allocations de logement : l'Allocation logement à caractère social (ALS), l'Aide personnalisée au logement (APL) ou encore l'Allocation logement à caractère familial (ALF). L'allocation de logement peut être attribuée aux locataires, colocataires ou sous-locataires d'un logement meublé ou non meublé, d'une chambre chez des particuliers, d'un hôtel, d'un foyer ou d'une résidence universitaire. Les étudiants

étrangers peuvent également en bénéficier. Le montant de l'aide est calculé en fonction des ressources, de la situation familiale, de la nature du logement, du lieu de résidence et du montant du loyer.

Une simulation peut être effectuée sur le site : www.caf.fr (rubrique « étudiant »)

Il existe plusieurs types d'allocations de logement :

▪ **L'ALS, allocation logement à caractère social** : attribuée quel que soit le type de logement, du moment que l'on est locataire. Il s'agit de l'aide au logement la plus couramment attribuée aux étudiants.

À noter : tous les étudiants logés dans les résidences universitaires du CROUS ont droit à l'ALS.

▪ **L'APL, aide personnalisée au logement** : pour bénéficier de l'APL (dont le montant est supérieur à celui de l'ALS), il faut être locataire d'un logement qui fait l'objet d'une convention entre son propriétaire et l'État (c'est le cas de certaines résidences étudiantes privées et de certaines résidences du CROUS). Cette aide est versée directement au propriétaire, qui la déduit du montant du loyer. Si l'on a droit à l'APL, on ne peut recevoir l'ALS. Les étudiants logés dans certaines résidences du CROUS peuvent en bénéficier. Les démarches sont à effectuer auprès du gestionnaire, dès leur arrivée. En général, les dossiers APL sont constitués à l'initiative du bailleur ou du gestionnaire. Mais la demande, du point de vue de la CAF, s'effectue sous la responsabilité de l'étudiant.

▪ **L'ALF, Allocation logement à caractère familial** : allocation spécifique pour ceux qui ont des enfants.

Attention : les moins de 25 ans, peuvent bénéficier de l'APL ou de l'ALS à titre personnel mais les parents ne recevront plus les prestations familiales les concernant. Pour déposer un dossier d'aide au logement, il convient de saisir le dossier en ligne sur www.caf.fr (rubrique « Étudiants »). Il faut ensuite l'imprimer et l'envoyer par voie postale. Source : www.etudiantdeparis.fr

Sites à consulter

▪ Le service Logement en ville du CROUS peut également servir d'intermédiaire entre les propriétaires et les étudiants pour la location de chambres, studios et de deux pièces ; voir www.crous-paris.fr.

▪ Le site <https://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/logement/logements-jeunes-et-etudiants/les-logements-etudiants-2440> propose des informations détaillées et utiles pour organiser la recherche d'un logement

et lister les différentes structures qui proposent des logements pour étudiants.

- Interlogement : www.inter-logement.com
- Appart à partager : www.colocation.fr.

SE RESTAURER

Situés à proximité des campus et des lieux d'études, les restaurants universitaires « Restos U » proposent à tous les étudiants des repas complets et équilibrés pour un tarif social de 3,25 €. Ce tarif est unique et applicable à tous les étudiants.

À proximité des 54/96/105, bd Raspail 75006 Paris se trouvent les restaurants universitaires :

- Mabillon ☒ 3, rue Mabillon – 75006 Paris ;
- Mazet ☒ 5, rue Mazet – 75006 Paris ;
- Bullier ☒ 39, av. Georges-Bernanos – 75005 Paris (RER B Port-Royal).

Plus d'informations : <https://www.crous-paris.fr/restauration/>

Pour Lyon, Marseille et Toulouse :

<https://www.crous-lyon.fr/restauration/>

<https://www.crous-aix-marseille.fr/restauration/restaurants-et-caferterias-universitaires/>

<https://www.crous-toulouse.fr/restauration/oumanger/>

La cafétéria au rez-de-chaussée du 54, bd Raspail 75006 Paris est accessible aux étudiants de l'EHESS à un tarif préférentiel.

Les étudiants de l'EHESS bénéficieront à la rentrée d'une carte étudiante dotée du dispositif IZLY permettant le paiement des services au sein des restaurants et cafétérias universitaires du CROUS

S'INFORMER/TROUVER DES INTERLOCUTEURS

Médiatrice à l'EHESS

La médiatrice peut être saisie par tout membre du personnel ou étudiant de l'EHESS qui se trouve en situation de conflit ou de tension au sein de l'institution. Elle est disponible pour rechercher, en fonction de chaque situation, les moyens permettant d'améliorer la commu-

nication, de faciliter le dialogue, de trouver ensemble une solution au malaise ou au conflit.

Isabelle Thireau, directrice d'études de l'EHESS ✉ isabelle.thireau@ehess.fr

Mission égalité

La mission égalité a été créée par la présidence de l'EHESS dans sa politique active de défense de l'égalité et de lutte contre les discriminations. L'égalité réelle entre les femmes et les hommes, la défense des droits des personnes LGBT, la valorisation de la diversité, la lutte contre le sexisme et le harcèlement, sont parmi ses objectifs principaux. Cette charge, qui agit en collaboration avec les autres missions (handicap, vie étudiante, vice-présidence), programmes (PAUSE, programme étudiants exilés), services et collectifs concernés, entend assurer une mise en place cohérente de la politique d'accueil et d'intégration à l'EHESS et dans ce sens, elle reste disponible et à l'écoute des étudiantes et étudiants ainsi que du personnel qui le souhaitent.

News : Un nouveau dispositif d'inscription et de scolarité à l'EHESS, adressé aux personnes souhaitant pouvoir accomplir leur parcours d'études avec leur prénom d'usage (c'est-à-dire un prénom ou pseudonyme ne coïncidant pas avec le prénom figurant à l'état civil) et leur civilité d'usage (c'est-à-dire une civilité ne coïncidant pas avec celle qui figure à l'état civil et qui, elle, est liée au sexe assigné à la naissance) a été mise en place pour la rentrée 2018. Pour en bénéficier, télécharger le formulaire d'inscription sous prénom d'usage du site de l'EHESS (https://www.ehess.fr/sites/default/files/actualite/fichier/2018.06.29-formulaire_inscription_prenom_dusage_def.docx) et de l'adresser à egalite@ehess.fr.

Barbara Carnevali, maîtresse de conférences de l'EHESS, ✉ egalite@ehess.fr

Registre santé et sécurité au travail

Le Registre de santé et de sécurité au travail est destiné à recueillir les observations et suggestions du personnel et des étudiants relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Tous les étudiants peuvent faire un signalement sur le registre disponible dans chaque implantation de l'EHESS (à l'accueil du bâtiment).

Cellule de veille contre le harcèlement sexuel

La cellule de veille et de lutte contre le harcèlement sexuel a pour mission d'écouter, d'informer et d'orienter les agents et étudiants se sentant victimes de harcèlement sexuel à l'EHESS. Les membres de la cellule pourront les aider, uniquement s'ils le souhaitent, à dénoncer les agissements dont ils ont été victimes et à engager une procédure formelle, en faisant preuve de discrétion et en respectant la confidentialité des informations qui leur sont confiées.

Contact : ✉ stopharcelement@ehess.fr ou :

Membres étudiants: Deborah Guy ✉ dbhguy@gmail.com; Auréliane Couppey ✉ aureliane.coupey@ehess.fr

Membres BIATOSS: Stéphane Baciocchi ✉ stephane.baciocchi@ehess.fr; Joëlle Caugnon ✉ joelle.caugnon@ehess.fr; Marion Dupuis ✉ marion.dupuis@ehess.fr

Membres enseignants-chercheurs: Isabelle Backouche ✉ isabelle.backouche@ehess.fr; Michel Naepels ✉ michel.naepels@ehess.fr; Sylvie Steinberg ✉ sylvie.steinberg@ehess.fr

Assistantes sociales

Pour tout étudiant :

Anne Lacroix, assistante sociale au CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) : ☎ 01 40 51 37 71.

Pour les étudiants salariés de l'EHESS :

Valérie Macquet, assistante sociale : ✉ macquet@mnhn.fr

Liens utiles

- ANDES: association nationale des docteurs : www.andes.asso.fr/
- Portail pour les étudiants : www.etudiant.gouv.fr
- Cité des métiers : www.universcience.fr/fr/cite-des-metiers/
- Collectif de lutte anti-sexiste et contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur (CLASCHES) : clasches.fr

LA PAROLE AUX ÉTUDIANTS

Association des étudiants de l'EHESS

L'Association des étudiants de l'EHESS (AEHESS) a été fondée en 2009 avec un objectif simple: animer la vie étudiante à l'école. Elle a pour objectif de stimuler et entretenir la convivialité entre les étudiants, masterants et doctorants de toutes les formations.

À cet effet, l'association convie les étudiants à l'apéro du jeudi soir qui a lieu toutes les semaines de 18h 30 à 21h dans l'espace étudiant,

à des visites culturelles thématiques dans Paris le mardi soir ainsi qu'à des activités et des expositions à des tarifs réduits grâce à des partenariats. L'association est aussi une plateforme qui soutient les initiatives étudiantes, scientifiques ou non, que ce soit pour organiser des colloques, des rencontres, des activités, des films, des expositions, des clubs. Concernant ces derniers, leur mise en place dépend des envies des étudiants exprimées à la rentrée (club poésie, club théâtre,...). Toutes les initiatives sont les bienvenues.

Pour aider les étudiants, notamment ceux venant de l'étranger, à s'adapter à l'environnement parfois mystérieux de l'EHESS et répondre à leurs interrogations, des permanences sont organisées chaque semaine.

Les informations concernant les programmes des concerts, les horaires des permanences et les différentes activités sont transmises à la rentrée.

Contact : ✉ ae.ehess@gmail.com – Facebook: [ae.ehess](https://www.facebook.com/ae.ehess)

Syndicats étudiants

Le syndicat Solidaires étudiant-e-s EHESS, présent à l'EHESS depuis 1999 (d'abord sous le nom de Sud étudiant), regroupe des étudiant-e-s de master, de diplôme de l'École et des doctorant-e-s (financé-e-s ou non). Il a pour vocation de défendre l'ensemble des étudiant-e-s de l'école (syndiqué-e-s ou non), que ce soit dans les instances de l'École où il est présent (Conseil d'administration, Conseil de l'École doctorale) ou dans les mobilisations locales ou nationales dans lesquelles il s'inscrit. Les objectifs du syndicat sont : l'amélioration des conditions d'études (accès à une bibliothèque, intégration dans les laboratoires) ; l'amélioration des conditions de vie (développement de l'action sociale, lutte contre les discriminations) ; le soutien aux étudiant-e-s étranger-e-s (notamment dans la demande de renouvellement de visa) ; le soutien aux étudiant-e-s salarié-e-s ou encore la défense des étudiant-e-s en conflit avec leur tuteur/tutrice. Solidaires étudiant-e-s EHESS est attaché à un mode de fonctionnement démocratique et défend la possibilité pour les étudiant-e-s de l'École de peser dans les décisions prises par l'administration de l'EHESS.

Permanence : tous les jeudis de 12 h à 14 h, local associatif, 96, bd Raspail

Contact : ✉ contact.solidaires.ehess@gmail.com

Site : <https://solidairesehess.wordpress.com>

Le Collectisse des liens

Le Collectisse des liens rassemble des étudiants de l'EHESS qui se mobilisent pour la mise en œuvre d'une véritable hospitalité et solidarité avec les étudiants exilés au sein de l'école.

Voici nos pôles d'action :

- Ateliers de français : nous organisons des ateliers de pratique du français chaque semaine à la Brèche (96, bd Raspail). Dans une ambiance informelle, nous discutons autour d'une activité créative ou ludique et nous nous entraïdons pour lire ou corriger des textes en français. N'hésitez pas à nous y rejoindre, que vous soyez francophones ou non.

- Permanences d'entraide pratique : deux fois par semaine, nous tenons une permanence pour donner un coup de pouce à ceux qui galèrent avec le système administratif français.

- Veille politique : nous nous informons et nous nous mobilisons pour lutter contre les lois sécuritaires et anti-immigration.

- Collecte d'ordinateurs : si vous possédez un ordinateur qui fonctionne encore mais que vous n'utilisez plus, nous sommes intéressés ! Nous aimerions créer un « fonds d'ordinateurs » pour pouvoir dépanner des étudiants qui en ont besoin urgemment pour leurs études.

- Nous organisons aussi des apéros, soirées et autres rencontres conviviales pour tisser des liens...

Bienvenue à tous les étudiants qui veulent s'investir dans le collectif ou simplement participer aux activités ! Suivez-nous sur notre page Facebook « Collectisse des liens EHESS » pour être informés de nos activités.

Contact : ✉ collectissedesliens@gmail.com

Collectif Trans Bloc

Le collectif Trans Bloc a été créé en 2017 dans le cadre d'une mobilisation pour le respect des droits des étudiant-e-s trans. Il a été en première ligne pour demander la mise en œuvre d'une politique d'établissement rendant possible l'enregistrement du prénom d'usage et de la civilité choisie dans tous les documents édités par l'EHESS (carte étudiante, diplôme, relevé de notes, etc). Pour ce faire, un formulaire est à disposition sur le site de l'EHESS et peut être rempli dès l'inscription ou en cours d'année.

Le collectif soutient désormais les étudiant.e.s dans leurs démarches et apporte des informations juridiques et pratiques. Des permanences seront organisées au cours de l'année. Le collectif, composé de personnes trans et/ou non-binaires, peut aussi apporter son aide face à toute situation ou propos discriminatoires envers les personnes LGBTQIA+ à l'EHESS.

Contact : ✉ transblocehess@gmail.com

Facebook : TransBlocEHESS

Alumni

L'EHESS développe son réseau d'alumni en France et à l'international afin de renforcer les liens entre étudiants et anciens élèves de l'institution. Les étudiants sont invités à s'y associer dès leur inscription. Les objectifs de ce réseau, qui les intéressent directement sont multiples: faciliter l'insertion dans tous les univers professionnels en apportant conseil, soutien et relations; valoriser hors du monde académique les diplômés de l'EHESS et les qualifications acquises à l'EHESS, maintenir et resserrer les liens au sein de la communauté des membres et amis de l'EHESS, notamment entre anciens et futurs diplômés; renouer et entretenir les liens avec les anciens étudiants étrangers, afin de favoriser l'émergence d'antennes internationales de la communauté EHESS. Le réseau travaille en étroite relation avec l'association des étudiants de l'EHESS et organise par exemple des ateliers et un cycle de rencontres régulières entre alumni et étudiants, autour de l'insertion et des trajectoires professionnelles.

Les alumni sont réunis en association, depuis 2012. Les étudiants en cours de scolarité et les nouveaux diplômés peuvent adhérer gratuitement à l'association EHESS Alumni.

N'hésitez pas à prendre contact, à poser des questions et à contribuer par toute suggestion nouvelle au développement du réseau.

Contact : ✉ contact@alumni-ehess.fr

SIGLES ET ACRONYMES

AEHESS	Association des étudiants de l'EHESS
AHLoMA	Anthropologie historique du long Moyen Âge
ALF	Allocation logement à caractère familial
ALS	Allocation logement à caractère social
AMI DOC	Aide à la mobilité internationale des doctorants
AMIE	Aide à la mobilité internationale des étudiants
AMSE	Aix-Marseille sciences économiques
ANDES	Association nationale des docteurs
AnHiMA	Anthropologie et histoire des mondes antiques
ANR	Agence nationale de la recherche
ANRT	Association nationale de la recherche et de la technologie
APE	Analyse et politique économiques
APL	Aide personnalisée au logement
ARFJ	Association des résidences et des foyers de jeunes
BDL	Bureau des langues
BIEP	Bourse interministérielle de l'emploi public
CADIS	Centre d'analyse et d'intervention sociologiques
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAK	Centre Alexandre-Koyré
CAMS	Centre d'analyse et de mathématiques sociales
CAS	Centre d'anthropologie sociale
CASE	Centre Asie du Sud-Est
CCJ	Chine, Corée, Japon
CCSD.....	Centre pour la communication scientifique directe
CDSS	Centre de documentation en sciences sociales
CECMC	Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine
CEHTA	Centre d'histoire et de théorie des arts
CEIAS	Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud
CEJ	Centre d'études juives
CEMI	Centre d'études des modes d'industrialisation
CEMS	Centre d'étude des mouvements sociaux
CENA	Centre d'études nord-américaines
CENJ	Centre d'études des normes juridiques
CeRAP	Centre de recherche sur l'Amérique pré-hispanique
CERCEC	Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen
CERMA	Centre de recherche sur les mondes américains
CERMES3	Centre de recherche médecine, sciences, santé et société
CéSor	Centre d'études en sciences sociales du religieux
CESPRa	Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron
CESSP	Centre européen de sociologie et de science politique
CETOBaC	Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques
CIEP	Centre international d'études pédagogiques

CIERA	Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne
CIF	Congé individuel de formation
CIFRE	Convention industrielle de formation par la recherche
CIHAM	Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux
CIRED	Centre international de recherche sur l'environnement et le développement
CIUP	Cité internationale universitaire de Paris
CLASCHES	Collectif de lutte antisexiste et contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur
CLÉ	Caution locative étudiante
CMH	Centre Maurice-Halbwachs
CNE	Centre Norbert-Elias
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CRAL	Centre de recherches sur les arts et le langage
CRBC	Centre de recherches sur le Brésil contemporain
CRC	Centre de recherche sur la Corée
CREDO	Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie
CRH	Centre de recherches historiques
CRIDF	Conseil régional Île-de-France
CRJ	Centre de recherche sur le Japon
CRLAO	Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CSE	Centre de sociologie européenne
CUF	Collège universitaire français de Moscou
CV	Curriculum vitae
CVEC.....	Contribution à la vie étudiante et de campus
DAAD.....	Deutscher Akademischer Austauschdienst
DEVE	Direction des enseignements et de la vie étudiante
DSE	Dossier social étudiant
DSI	Direction des systèmes d'information
DVD	Digital Versatil Disc
ECD	Étude comparative du développement
ECTS	European Credit Transfert System/Système européen de transfert de crédit
ED	École doctorale
EDUROAM	Education roaming
EEE.....	Étudiants exilés de l'EHESS
EHESE.....	École des hautes études en sciences économiques de Moscou
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
EHGO	Épistémologie et histoire de la géographie
ENS	École normale supérieure
ENT	Environnement numérique de travail
EPHE	École pratique des hautes études
ERASMUS.....	European action scheme for the mobility of university students

ERC	European Research Council/Conseil européen de la recherche
ERHIMOR	Équipe de recherches pour l'histoire du monde rural
ESOPP	Études sociales et politiques des populations, de la protection sociale et de la santé
FLE	Français langue étrangère
FMSH	Fondation Maison des sciences de l'homme
GAM	Groupe d'archéologie médiévale
GDBE	Groupe des documentalistes et bibliothécaires de l'EHESS
GED.....	Grand équipement documentaire
GEHM.....	Groupe d'études sur les historiographies modernes
GEI	Groupe d'études ibériques
GGH-TerRes ..	Groupe de géographie et d'histoire des territoires, de l'environnement, des ressources et des sociétés
GHG.....	Groupe sur l'histoire du genre
GIP	Groupement d'intérêt public
GrHEco	Groupe d'histoire économique
GRHEn	Groupe de recherche sur l'histoire de l'environnement
GRIHL	Groupe de recherches interdisciplinaires sur l'histoire du littéraire
GSPR.....	Groupe de sociologie pragmatique et réflexive
HAL	Hyperarticle en ligne
HDR	Habilitation à diriger des recherches
HHS	Histoire et historiographie de la Shoah
IIAC	Institut interdisciplinaire d'anthropologie du monde contemporain
IISMM	Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman
IJN	Institut Jean-Nicod
IMAF	Institut des mondes africains
IMM	Institut Marcel-Mauss
INED	Institut national d'études démographiques
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IRD	Institut de recherche pour le développement
IRIS	Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux: sciences sociales, politique, santé
JSTOR	Journal Storage
LaDéHiS	Laboratoire de démographie et d'histoire sociales
LACI	Laboratoire d'anthropologie critique interdisciplinaire
LAHIC	Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture
LAIOS	Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales
LAS	Laboratoire d'anthropologie sociale
LGBT.....	Lesbiennes, gays, bisexuels et trans
LIAS	Linguistiques, anthropologie, sociolinguistique
LIER	Laboratoire interdisciplinaire d'études sur les réflexivités
LIFI.....	Parcours italo française de la Laurea magistrale

LISST	Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires
LSCP	Laboratoire de sciences cognitives et psycholinguistiques
LSF	Langue des signes française
M1	1 ^{re} année du master (S1+S2)
M2	2 nd e année du master (S3+S4)
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
MIFI.....	Master international franco-italien
MP3.....	Moving pictures experts group Audio Layer 3
ONG	Organisation non gouvernementale
ONISEP	Office national d'information sur les enseignements et les professions
OUSCIPO	Ouvroir de sciences sociales potentielles
PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur
PAUSE.....	Programme national d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil
PDI	Pratiques de l'interdisciplinarité
PhD	Doctorat
PPD	Politiques publiques et développement
PRATO	Pratiques, travail, organisation
PSE	Paris-Jourdan sciences économiques
PSL	Paris Sciences et Lettres
RDV	Rendez-vous
RER	Réseau express régional
Resto U	Restaurant universitaire
RHiSoP.....	Groupe de recherches en histoire sociale du politique
S1	1 ^{er} semestre du master
S2	2 ^e semestre du master
S3	3 ^e semestre du master
S4	4 ^e semestre du master
SDYF	Structures et dynamiques des formes
SFAV	Société française d'anthropologie visuelle
SHS	Sciences humaines et sociales
SIMI	Service de l'information étudiante et des mobilités internationales
SIUMPPS	Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé
SPPS	Santé, populations, politiques sociales
TEL	Thèses en ligne
TEMA	Territoires européens (civilisation, nation, région, ville) : identité et développement
TES	Territoires, espaces, sociétés
TRACES	Travaux de recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés
TSE	Toulouse School of Economics
UE	Unité d'enseignement

UFA Université franco-allemande
UMR Unité mixte de recherche
UNME Union nationale des maisons d'étudiants
VAP Validation des acquis professionnels
VHS Video Home System

TABLE DES MATIÈRES

Le mot du président	3
Présentation de l'EHESS	5
Instances statutaires	5
La recherche	6
Centres appartenant à des unités mixtes de recherche	7
Centres hors unité mixte de recherche	10
Université PSL	11
Condorcet	11
La direction des enseignements et de la vie étudiante	13
Les services de la DEVE	14
Quelques chiffres	15
Mission handicap	
Service de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap	17
<i>Contacts utiles</i>	18
Calendrier universitaire	19
Présentation des cursus	20
Le master en sciences humaines et sociales	20
<i>Conditions d'admission</i>	21
<i>Mentions et spécialités du master</i>	22
L'année préparatoire au doctorat	24
Le doctorat	25
<i>Les écoles doctorales présentes à l'EHESS</i>	25
<i>L'école doctorale de l'EHESS</i>	25
<i>Admission et inscription en doctorat</i>	27
<i>Charte du doctorat et convention individuelle de formation</i>	28
<i>Comité individuel de suivi</i>	28

<i>Cotutelle</i>	29
<i>Codirection</i>	29
Habilitation à diriger des recherches	30
<i>Conditions d'admission</i>	30
Le diplôme de l'EHESS	30
<i>Conditions d'admission</i>	31
Cursus internationaux	31
<i>Masters Erasmus Mundus</i>	31
<i>Master franco-roumain «Politique en Europe: États, frontières et sociétés»</i>	32
<i>Programme franco-russe de master : EHESS-EHESE de Moscou</i>	32
<i>Programme franco-italien de master : EHESS-Université Rome I</i>	33
<i>Programmes de formation intégrée franco-allemands</i>	33
Cursus libres	34
<i>Auditeurs libres</i>	35
<i>Élèves libres</i>	35
<i>Recherches doctorales libres</i>	35
Éthique et intégrité scientifique	35
Admission/inscription	37
Procédure d'inscription	37
<i>Étape 1: l'admission</i>	37
<i>Étape 2: l'inscription administrative</i>	37
<i>Étape 3: l'inscription pédagogique</i>	37
Sécurité sociale	38
<i>Médecine préventive</i>	38
Droits d'inscription	39
Reprendre ses études à l'EHESS	40
<i>Conditions d'admission</i>	40
Cours de langue	42
Français langue étrangère (FLE)	42
Anglais	43
Allemand	43
Bourses, aides et financements	45
Pour les étudiants inscrits en master	45
<i>Bourses gérées par le CROUS</i>	45
<i>Aides au terrain de l'EHESS</i>	45

Pour les étudiants inscrits en doctorat	45
<i>Contrat doctoral</i>	45
<i>Contrats doctoraux de l'EHESS</i>	46
<i>Contrats doctoraux de la région PACA</i>	46
<i>Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE)</i>	46
<i>Aides à la participation à des colloques internationaux</i>	47
<i>Aides à l'organisation de journées d'études</i>	47
<i>Aides à la traduction</i>	47
<i>Autres initiatives doctorantes</i>	47
<i>Aides à la mobilité des cotutelles de l'EHESS</i>	48
<i>Aides au terrain et aide à la reproduction de la thèse</i>	48
<i>Aides Aires culturelles</i>	48
Liens utiles	48
Pour les étudiants internationaux	48
<i>Bourses d'excellence Eiffel (master et doctorant)</i>	48
Dispositif spécifique	49
<i>Aide Marquis</i>	49
Étudiants exilés : le programme d'accueil de l'EHESS	50
Mobilités internationales	51
Pour les étudiants de master et doctorat	51
<i>Le programme Erasmus+</i>	51
<i>Les accords bilatéraux</i>	51
<i>Aides à la mobilité vers l'Allemagne</i>	51
Pour les étudiants inscrits en master exclusivement	52
<i>Aide à la mobilité du Conseil régional d'Île-de-France AMIE</i>	52
Pour les étudiants inscrits en doctorat exclusivement	52
<i>Échanges d'étudiants entre l'EHESS et l'université de Chicago</i>	52
<i>Bourse de séjour 3 mois sur conventions internationales</i>	52
<i>Aide à la mobilité internationale des doctorants</i> <i>du Conseil régional d'Île-de-France (Bourses AMI DOC)</i>	53
Prix et distinctions	54
<i>Prix de thèse</i>	54
<i>Prix du mémoire de diplôme de l'École</i>	54
<i>Prix de la Chancellerie</i>	54
Professionalisation	55
Ouscipo	55
<i>Comment participer à l'Ouscipo</i>	55
Conventions industrielles de formation par la recherche	56

Stages en entreprise	56
Stages Erasmus +	56
Stages du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ..	57
Lectorat/Assistanat CIEP	57
SHS Pro	58
Collège doctoral PSL	58
Documentation	59
Bibliothèques	60
<i>Aires culturelles</i>	60
<i>Économie</i>	62
<i>Histoire</i>	62
<i>Anthropologie sociale, philosophie, psychologie, sociologie.</i>	63
Les Éditions de l'EHESS	64
<i>Travailler au projet intellectuel des sciences sociales.</i>	64
<i>Un éditeur engagé sur le front de l'internationalisation.</i>	66
<i>Un acteur du débat public et interprofessionnel</i>	67
Les Archives ouvertes et HAL	67
Archives	68
Ressources audiovisuelles	79
Assistance technique et prêt de matériel	70
Vidéotheque	70
Vidéotheque numérique	71
Ressources informatiques	72
Comptes informatiques	72
Pourquoi activer le compte informatique ?	72
Salle informatique	73
Accès Wifi	73
L'environnement numérique de travail (ENT)	74
Vie étudiante	75
Se retrouver/travailler	75
Se loger	76
<i>PSL Housing: une plateforme dédiée au logement.</i>	76
<i>Les résidences universitaires</i>	77
<i>Les foyers.</i>	77
<i>Les locations privées : garants et cautions</i>	78
<i>Les aides au logement.</i>	78

<i>Sites à consulter</i>	79
Se restaurer	80
S'informer/trouver des interlocuteurs	80
<i>Médiatrice à l'EHESS.</i>	80
<i>Mission égalité</i>	81
<i>Registre santé et sécurité au travail.</i>	81
<i>Cellule de veille contre le harcèlement sexuel.</i>	82
<i>Assistants sociales.</i>	82
<i>Liens utiles</i>	82
La parole aux étudiants	82
<i>Association des étudiants de l'EHESS.</i>	82
<i>Syndicats étudiants</i>	83
<i>Le Collectisse des liens</i>	84
<i>Collectif Trans Bloc</i>	84
<i>Alumni</i>	85
Sigles et acronymes	86
Table des matières	91